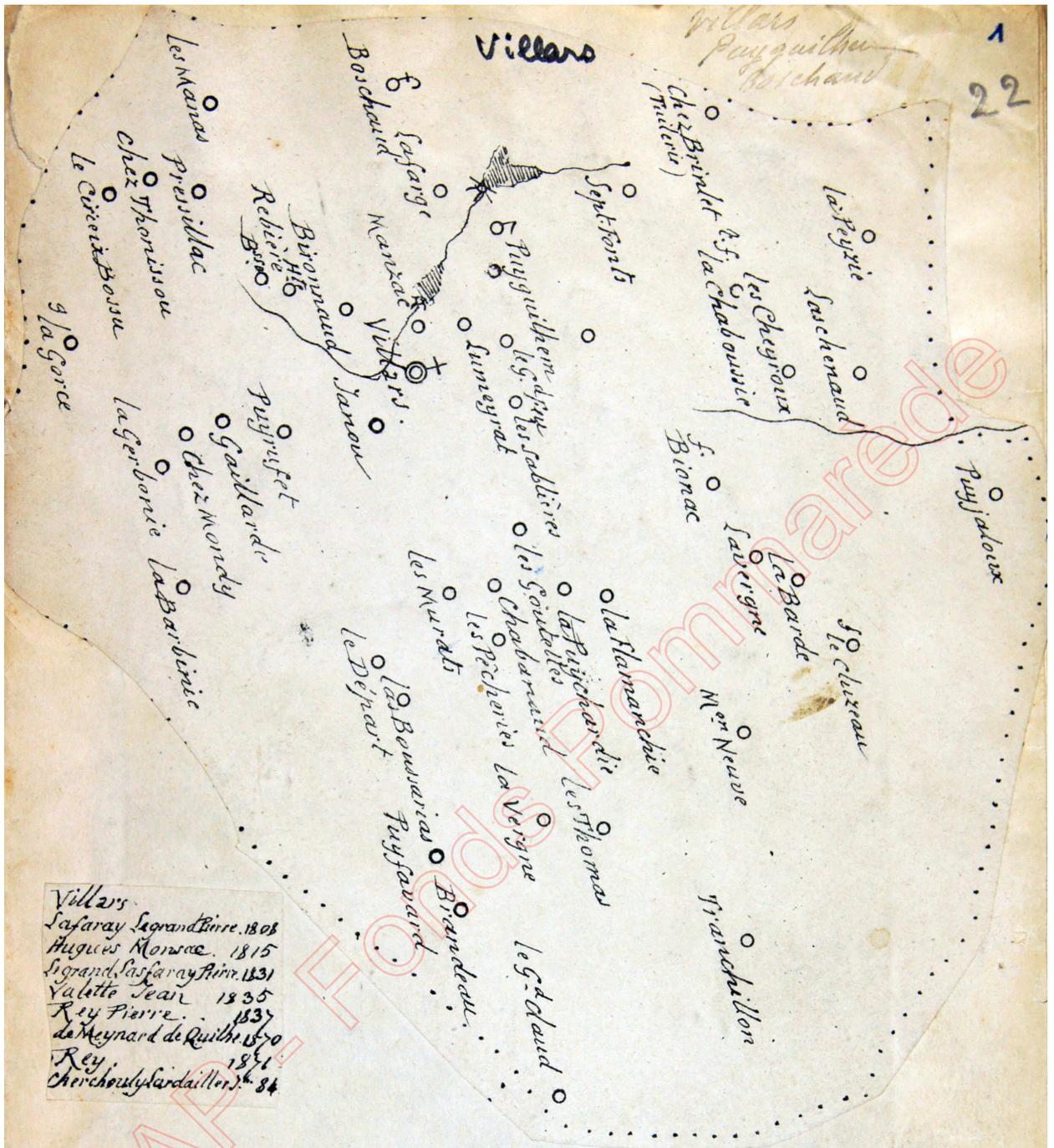


Chanoine Brugière

Villars



Société Historique et Archéologique du Périgord
Fonds Pommarède



le bourg	270 h	le Départ. 11/2 ES.	1	Pressillac. 250.	12
la Barde.	4 h	g. la Goutallie. 1/2 E.	5	la Puycharadie. 2 NE	14
f Bionac. 2 1/2 NE	5	la Gerbonie. 1/2 SE.	10	la Trivadie. 3 1/2	5
Bironnaud. 1/2 NO	3	g. la Gorce. 35	12	Puyjaloux. 4 N.	11.
la Barbinie. 2 1/2 SE.	17	Goutallie. 1 1/2 NE	1	Puyfauard. 3 E	8.
o Boschaud. 2 1/2 O	17.	f. la farge. 1 1/2 O	10	5 Puyguilhem. 1 1/2 O	8.
las Boussariac. 2 1/2 E	1	le G. Neu. 1/2 N	1	Puyfret. 1 1/2 SE	8.
l. Bironnaud. 4 E	7	la Flamanchie. 2 NE	12	le G. Neu. 1 1/2 NO	3.
chez Brinlet. 3 NO	2	Janou. 1/2 ES	12	les Queyrilles. 3	250. 2
Bouclac. 2	1	Lumeyrat. 1/2 N	1	Rebière (H. B.)	3.
le Châtenet. 1 1/2 N	10.	les Marais. 2 1/2 SO	1	les Sablières. 3.	2 NO.
t. f. la Chaboussie. 3 N.	12	Manzac. 1/2 O	5	Sept-Font. 2 NO.	15.
laschenaud. 3 N	17.	Mon Neuve. 3 NE	5	les Thomas. 2 EN.	7
le Cheyroux. 2 N	11.	les Murats. 1 1/2 E	4	Tranchillou. 4 NE	3 N.
Chabanaud. 1 1/2 NE	8	Chez Mondy. 2 1/2 SE	1	Chez Brinlet (H. B.)	3 N.
Cierix Bossu. 350.	8	W. de Puyberard. 1/2 O	1	la Vergne. 3 1/2 NE	14.
le G. Claud. 4 1/2 EN	17.	les Pêcheries. 1 1/2 EN.	1	la Vergne. 3 1/2 EN	14.
f. le Cluxreau. 3 NE.	17.	la Peyrie. 4 NO	14	Chez Thomissou. 350.	14
(forêt des Bernardins).		la Malathie.		Montchau.	

Villars. 1700 hab. dont 270 au bourg; 800 commu-
niants (220 h.); 2871 hecl.; 166^m 350^m altit. à 6 K.
de Champagnac; 18 K de Nontron; 34 K. de Pérignoux.
Revenus. Commune en 1884) 101,75 X 27.
Revenus (Fabrique en 1881) 1222ⁿ (Ch. 550*)

Sol: Oolite inférieure. Crétacé inférieur. Carrières.
Mollasse. Tuileries.

1. origine. Etymologie etc. « Sanctus Martialis de Villars »
1192 (St Jean de Côte); « Ecl. de Villars (Fouilles XII.2);
« Villars » (1382); « Cure de Villard, coll. St Jean de
Côte » (P. 1516-1538); « Ecl. de Villamb. Unila
priori. S. Joann. de Cola » (P. 1556); « de Villambus »
1518 (v. s. s.); « Cure de Villards » (P. 1411. 1413), etc.

Villars était, comme son nom l'indique, une villa
d'origine gallo-romaine. On y voyait il y a peu de
temps des traces de fortifications pouvant remon-
ter au XIII^e s. et qui avaient dû succéder à d'autres
ouvrages de défense plus anciens. Le bourg se fer-
mait par trois portes solidement bâties surmontées
d'une plate-forme garnie de parapets et de machi-
coulis, où l'on arrivait par les maisons adja-
centes, crénelées elles-mêmes et disposées pour
la défense des portes. L'une de ces portes fer-
mait la rue basse entre les maisons n° 495 S.D. et
1499 S.A. du plan cadastral; elle fut démolie
en 1811. Une autre fermait la rue du Petit-Moulin
entre la maison 498 et une construction dépen-
dant de la maison 1527 S.A. elle fut démolie en 1827.
La troisième porte fermait la rue de Puyguéthém
entre une maison qui n'existe plus mais dont
les fondements se voient dans le champ de foire
et la maison Chabanne n° 1552 S.A. Cette dernière
maison disposée pour la défense, conserve
encore ses créneaux et ses machicoulis. Une par-
tie du montant de cette porte se voyait encore
en 1838 dans le mur de clôture du terrain qui est
devenu depuis le champ de foire.

étendue. Sa commune de Villars une des com-
munes rurales les plus importantes de l'arron-
dissement de Nontron a une population de
1700 âmes réparties dans 45 villages ou ha-
meaux formant 370 ménages habitant 366
maisons. L'étendue territoriale de la commu-
ne est de 2871 hectares, 03 ares, 25 centiares;
le bourg situé à peu près au centre com-
prend 65 maisons, 67 ménages, 270 habit.
Sa commune de Villars paye les 24 centièmes
de l'impôt du canton.

étendue spéciale de la paroisse. Sa commune n'a pas
exactement les mêmes limites qu'anciennement
la paroisse. Deux villages de la commune du
Petit-Jumilhac (réunie aujourd'hui à celle de
la Chapelle-Faucher) Thierchâteau et le Tanat, se
disaient mots de Villars et y étaient enterrés (Voy.
notamment l'état civil du 6 août 1732), et

vifs de Jumilhac où ils étaient baptisés. Le souvenir de cet ancien état subsista encore dans ces villages et depuis la nouvelle circonscription des particuliers de ces deux villages ont été enterrés à Villars sur les pressantes recommandations qu'ils avaient faites à leurs héritiers.

Il en était tout autrement du lieu de Thalot qui appartient à la commune de Champagnac. Ses habitans se désaient morts de Champagnac et vifs de Villars. Ils continuent de venir à Villars le dimanche n'invitent pas leurs parents le 25 juillet qui est la fête de Champagnac mais le jour de *St Radegonde* qui est fêtée à Villars (*St Martial* en est le patron).

villars. le Cluzeau. 3150 La Peyzie
 la Barbinie. 2.200 le Département. Pressillac. 2.060
 la Barde. 2.750 la Fange. 1250 la Privadie. 3650
 Bionac. 2650 Gaillaude. 1470 La Puychaudie. 1650
 Bironneaud. 200 la Gerbonnie. 1800 Puyguilhem. 1.000
 Boschaud. 1900 la Goree. 2350 Puy-Jallou. 3440
 las Bousarias. 1830 les Goutelles. 1200 Puy-Favard. 3400
 le Brandeau. 3.750 le Grand-feu. 360 Puy-Ruffet. 1170
 les Brandes. 360 Janou. 460 Rebieires-Basses. 1240
 Chez Brinleb. 2500 Saschenaud. 2800 Rebieires-Hauts. 1050
 Chabanneaud. 1630 le Sumeyrat. 660 Sefont. 1680
 la Chabeussie. 2350 las Manas. 2340 St Thomas. 3.300
 le Chatenet. 1100 la Maison Neuve. 3180 Tranchillon. 4700
 le Cheyroux. 2270 le Murat. 1560 la Vergne. 2600
 l'irry-Bossu. 2400 les Pecheries. 1830 l'Eyvergne. 3150.

Les noms suivans sont, dit-on celtiques :
 la Barde, le Brandeau, les Brandes, la Vergne et l'Eyvergne, la Chaboissie chez demeure Bis Tombeau - Les noms suivans dérivent du latin :
 Villars (de villa), Bionac (Bovis ager), le Chatenet (castanetum), Janou (Janus, janua), Sumeyrat (lumen), las Manas (manera), le Murat (murus), la Privadie (Privati), la Puychaudie (Podium arduum), Puyguilhem (podium guilhelmi), Puyjallo (podium galli), Puyfavard (podium fabatum), Puyruffet (podium ruffum ou Peyro ruffo), Sefont (Septem fontibus) etc. etc.

Un proverbe rimé dans l'idiome du pays rappelle une affreuse epidemie qui ravagea cette contrée au moyen-âge : « Quand il n'y eut plus personne à Montehouc, la mortalité y cessa. »

Jurisdiction seigneuriale. Avant la Révolution Villars dépendait et était le chef-lieu de la jurisdiction seigneuriale de la châtellenie de Puyguilhem, qui comprenait, outre la paroisse de Villars, celle de Milhac de Nontron, celle de Firbeix et l'encontrade de Champagnac. Sous cette dénomination se trouve comprise la partie de la commune de Champagnac circonscrite par les appartenances de

Talet Sardaillet, la Durantie, Coulonges et Lafaye (voy. la prestation de serment de François Delage comme juge de la juridiction 30 juillet 1742, Conservées dans les minutes de Desportes. Id. feuille d'audience de la juridiction pour l'encontre de 1739 à 1742, etc. etc.)
Juges seigneuriaux (voy. différentes pièces de 1653-1654-1660 etc) 1653. Les juges de la juridiction étaient anciennement les Chassaing ou Duchassaing sieurs de Lafont, famille autrefois considérable dont la descendance masculine existe encore dans la commune voisine de Sachapelle-Faucher où elle est représentée par M. Chassaing-Lafont et sa famille. Les titres qui font mention de ces anciens juges les qualifient de licenciés en droit. L'office de juridiction passa dans la famille Delage suivant des provisions de 1738 et 1740. François Delage qui fut le premier juge de cette famille était moins gradué que les Duchassaing; il est qualifié Bachelier en loix. Son acte de prestation de serment devant Monsieur de Brezat juge-mage en Périgord est du 30 juillet 1742; il énonce entre autres particularités le serment de deux répondants, bourgeois de Périgueux qui attestaient en levant la main que le récipiendaire appartenait à la religion catholique, apostolique et romaine. — L'office dut passer vers 1743 à Pierre Delage fils cadet du précédent, qui n'avait fait aucune étude juridique et garda le siège jusqu'à la Révolution (voy. testament de François Delage et actes de l'état civil. Pierre Delage était ordinairement appelé M. Laborie.)
Lieutenances de la juridiction. La lieutenance de la juridiction était très anciennement dans la famille Desthomas établie au village qui porte son nom, aujourd'hui représentée par la famille Rey (voy. état civil 29 janvier 1704 et 2 octobre 1737).
Ministère public. Outre la lieutenance de la juridiction les Desthomas exerçaient très anciennement les fonctions de ministère public près la juridiction de Puyguilhem, ils étaient procureurs d'office, titre bien différent de celui de procureur postulant qui n'indiquait qu'un mandat ad litem pour assister, dans un intérêt privé, les plaideurs devant le juge (voy. réquisitoire et information du 12 juin 1660, p. xiii.)
Greffe. Le dernier greffier titulaire de la juridiction fut Monsieur Suguet-Mantac qui mourut en 1784 et l'office fut tenu en régie jusqu'à la Révolution (qui supprima la juridiction) par feu M. Tamisier qui exploitait l'office à moitié gain. Il évaluait à trois louis par an (72^{ns}) sa part dans les revenus du greffe.
L'office était anciennement sans doute la propriété de la famille Duchassaing d'où il dut

naître dans la famille Suguet Mauzac, à la suite
d'une alliance avec les Duchassaing (7 avril 1739).
Desportes qui fut notaire royal à Villars de 1741
à 1763 avait régi le greffe (1739-1765). Il brouil-
la un peu les papiers et on trouve des actes
du greffe dans ses minutes notariales; c'est
ainsi que nous est conservé un interrogatoire
subi par Louis Tasquet écuyer, seigneur des
Randon, habitant au village de Piéugrat (Com-
mune de Milhac-de-Nontron) qui avait eu une al-
tercation très vive avec Monsieur de Salleton curé
de Milhac, lequel, d'après les allegations du
paroisien, lui refusait un exécat et voulait
le confesser lui-même ou tout au moins lui dé-
signer un confesseur.

On pourrait retrouver, même à une époque
reculée, les prévôts et les sergents de la juridiction,
car cette petite organisation était complète-
ment pourvue.

Notariat. Villars fut désigné en l'an XI comme
chef-lieu d'une résidence notariale, à laquelle
son premier titulaire feu M. Rey acquit une
grande importance pendant un exercice de
40 ans transmise à son fils aîné à l'époque
de son décès (1843) et cédée en 1857 à M. de
Maynard qui la maintient au niveau de sept
à huit cents actes par an, ce qui la constitue
la plus importante de l'arrondissement de Non-
tron, bien qu'elle ne soit que d'une résidence
rurale. Cette importance contraste avec celle
des temps anciens. Desportes qui exerça à Villars
de 1741 à 1763 ne passa dans cette espace
de 22 ans que 274 actes en moyenne treize
actes par an. Ses notaires ancienne-
ment étaient loin d'avoir l'importance qu'ils
ont acquise depuis. L'office ne valait pas plus
à Villars qu'à St-Saul, localité plus importante,
dont la charge de notaire royal fut vendue
le 11 août 1739 par acte devant Sajugie, pour
le prix de nonante livres. Il est permis de croire
que la vénalité des charges était une ressource
dont le gouvernement avait largement usé
dans des temps pressés et qu'il avait prodigué
sans mesure les offices à ceux qui voulaient y
mettre le prix. Aussi trouve-t-on en 1653-1654
au moins quatre notaires royaux exerçant en
même temps à Villars; ce sont: Pierre Morinet,
Hélie Nadal, Gratien Boussarie et Louis Ville-
moineix. Une particularité bien remarquable
c'est que ce dernier était en même temps do-
mestique au château de Puyguilhem.

" Elle ne peut apprendre de nouvelles ny ce ne
 " fust par un domestique du dict chasteau nom-
 " mé Villemouneix, notaire royal, lequel luy dict
 " que son mary estoit prisonnier... » (Plainte
 " du 14 août 1653, N^o 2, p. 8). »

Caractère, et état de fortune des habitants. La commune de
 Villars est située dans un territoire généralement
 fertile et bien cultivé. Deux vallons principaux
 auxquels aboutissent des vallons secondaires en
 font la principale richesse. La propriété du sol
 est en grande partie entre les mains de pe-
 tits particuliers aisés. Le caractère de cette po-
 pulation, généralement honnête et laborieuse,
 se distingue, particulièrement dans les villages,
 par des habitudes d'ordre et de subordination.
 Elle est bonne et une des plus religieuses du
 Montornais.

Nature et produits du sol. Sa nature du sol est fa-
 vorable à toutes les cultures usitées dans le Pé-
 rigord. Ses principaux produits sont évalués
 ainsi comme suit :

- | | |
|---|--------------------|
| 1 ^o Froment et autres céréales . . . | 3832 hectolitres |
| 2 ^o Maïs (en grains) | 1396 hect. |
| 3 ^o Pommes de terre | 1200 hect. |
| 4 ^o Légumes secs | 252 hect. |
| 5 ^o Fournages secs (Prairies naturelles) | 6.421 quint. métr. |
| 6 ^o Vin | 4720 hect. |
| 7 ^o Chalaignes | 1590 hect. |
| 8 ^o Noix | 2700 hect. |

La commune possède en animaux domestiques :

- | | | | |
|---|------------|--|-----|
| 1 ^o Bêtes à laine | 2572 têtes | 5 ^o Chevaux | 44 |
| 2 ^o Bœufs ou vœux deattelage | 350 | 6 ^o Anes | 910 |
| 3 ^o Porcs de tout âge | 763 | 7 ^o - Ruches à miel | 110 |
| 4 ^o Chèvres | 124 | 8 ^o Chiens | 54 |

Curiosités naturelles. Rochers, grottes, on voit dans le voi-
 sinage du village de la Gorce une gorge étroite et
 profonde hérissée de rochers et de grottes naturel-
 les d'un aspect très pittoresque. Au haut de ce pe-
 tit vallon est une grotte remarquable taillée dans
 le roc, fort encombrée par les terres qui y ont en-
 traînées les eaux pluviales elle a des passages
 qu'on ne peut franchir qu'en rampant. Il est
 difficile d'assigner la date et de reconnaître la
 destination première de ce souterrain sur l'é-
 tendue duquel on a dans le pays les idées les
 plus exagérées.

Rivières, cours d'eau, etc. Le Trincou, qui suit le val-
 lon principal est un affluent de la Côle où il
 se jette aux Catillaires, au dessous de Condat.
 C'est un torrent dépourvu d'eau la majeure
 partie de l'année, mais qui dans les temps d'in-
 ondation est très ravageur et couvre de ses eaux
 tout le vallon. Il n'a pas partout un lit régulier,
 ce qui le rend encore plus sujet aux débordement
 qui causent de grands dégâts et cou-
 vrent de vaine les prés d'une manière fâcheuse.

quand ils ont lieu au printemps ou à l'époque de
la maturité des foies. C'est ici un présage ac-
cepté que quand le Trincou est débordé, à la
sainte Catherine (25 novembre) il débordera
neuf fois jusqu'à la s^{te} Catherine suivante. Le
nom de Trincou a été donné à Ceruissau par
ce qu'il est formé ou composé de la réunion
de trois branches venant de trois coins différents.
Un autre ruisseau, celui de Sefent (à Septonfontibus)
prend sa source au-dessus du château de
Puyguilhem et tire son nom des sept sources
qui le composent. Il descend vers Villars et se
perd dans les prés qu'il arrose après un cours
d'environ quinze cents mètres. Sur son passa-
ge il alimente deux étangs aujourd'hui des-
séchés. Le premier est le grand étang de Sefent
dont la chaussée existe encore dans un très
bon état de conservation. Il fut peché pour
la dernière fois en 1786. Ses eaux ne couvra-
ient pas moins de trois hectares. Le second
est situé entre Villars et Puyguilhem. Il se pro-
longeait jusqu'à la fontaine de la farge et
avait une étendue d'environ deux hectares.
Cet étang dont les eaux faisaient tourner un
moulin est desséché depuis 1826. Pendant
qu'on pratiquait quelques travaux dans la
digide, l'eau fit irruption et se précipitant
par la brèche coupa la chaussée qu'on n'a
pas rétablie depuis. Depuis le dessèchement
du dernier des fièvres endémiques qui ré-
gnaient tous les ans vers le mois d'août
dans le bourg de Villars ont complètement dis-
paru. Un souvenir funèbre se rattache à cet
étang qu'on appelait l'étang de Puyguilhem.
Il paraît qu'en 1653 un cavalier de l'armée
royale nommé l'Espérance gendre de Monsieur
de Folleville aurait été tué et jeté dans l'étang
proche du présent château. C'était un des griefs ou
des prétextes du marquis de Saurebois quand
il s'empara du château de Puyguilhem le 10
août 1653, comme on le verra. Lors de l'in-
ventaire et l'état des lieux qu'il fit dresser
après la prise, on trouva dans les écuries de
Puyguilhem un cheval gris que Monsieur
de Sazerleau (l'officier qui commandait)
affirma par serment avoir appartenu audit
l'Espérance (procès-verbal du 12 août 1653
par Théophile Duchuyron conseiller du Roi au
siège de Périgueux). Le moulin qui existait
très anciennement a dû être rebâti du
moins dans la partie supérieure et l'on peut
encore reconnaître dans les bois de ce moulin
quelques pièces qui portent des traces
anciennes d'incendie. Il fut en effet in-
cendié en 1652 par quelques détache-
ments des troupes du prince de Condé.

Cet incendie est constaté dans un procès verbal du 1^{er} décembre 1653 par Anthoine Dubois, essesseur de la prévôté de Simoges (N° 4, p. 3). Il est rapporté aussi dans la requête au conseil privé du 16 septembre 1653 par Jeanne de Rastignac d'Alais de Puyguilhem laquelle fait valoir les desirés salement qu'elle lui a valu sa fidélité au service du Roi pendant les troubles de la Fronde : « En Hayne de quoy les troupes du prince de Condé luy pillèrent sa terre... et luy firent brûler un moulin ainsi qu'il est notoire... » (N° 3 p. 2)

Fontaines. Sa commune de Villars est généralement bien pourvue de fontaines; parmi les plus remarquables nous devons citer celle de Sefont et du Cluzeau près le bourg. Elles sortent des cavernes profondes d'un rocher et ont été le sujet de contes superstitieux. Ses rochers qui cachent leurs sources paraissent pour être le refuge de fées (fadettes) espèces de fées empreintes aux superstitions gauloises qui jouent de mauvais tours aux lavandières leur dérochant leurs nourrissons et les emportant sous le rocher si elles ont eu l'imprudence de les apporter avec elles. Ces contes qui faisaient autrefois frissonner les enfans ne trouvent plus guère aujourd'hui de crédules. — La fontaine qui alimente le bourg est comme l'église et la cloche sous l'invocation de S^t Martial. Elle était anciennement l'objet d'une grande vénération et on venait de loin le 30 juin boire à cette fontaine en y déposant l'offrande de quelque pièce de monnaie. Sa fréquentation de ce pèlerinage quoique bien diminuée n'a pas cependant complètement disparu. — Autres fontaines à la Chaboussie, à Bionac, à Safarge etc.

Industrie. Commerce. Foires et marchés. Sa population est exclusivement adonnée à l'industrie agricole. A part les cultivateurs et quelques familles bourgeoises il n'y a de professions que celles qui sont nécessaires aux besoins journaliers, tels que charrons, maréchaux, ouvriers sur le fer, charpentiers, tailleurs, sabotiers etc. etc.; presque tous ces ouvriers sont en outre cultivateurs.

Éloigné de tout centre important, bien situé par rapport aux communes environnantes, Villars est depuis longtemps un lieu de réunion pour les échanges. Il y fait un commerce important en vin, pailles, futailles, merrain etc. mais c'est surtout le commerce des porcs qui donne de l'importance aux marchés d'hiver, et celui des bœufs qui fait la principale valeur des foires. Villars possédait un minage dont les mesures taillées dans la pierre subsistent encore et étaient il y a quelque temps ins-

tallées dans une construction élevée, espérée sous
la Halle. Ce minage qui jouissait d'une grande
vogue avant la Révolution a successivement
perdu de son importance et a fini par dispa-
raître comme dans la plupart des localités
où le Commerce des grains se fait en dehors
des prescriptions réglementaires et hors des minages.
Les marchés ont lieu tous les mercredis. Les foires
se tiennent: le 25 janvier, le jour des Cendres, le
19 mars, le 2^e mercredi d'avril, le 11 mai, 11 juin,
1^{er} juillet, 12 août, 10 septembre, 28 octobre, 30
novembre, et 31 décembre. On ignore l'époque de
leur établissement, mais ce qui prouve leur an-
cienne est qu'elles sont presque toutes connues
et désignées dans le public par une appellation
particulière ou par le nom d'un saint. La
foire des fiancés (Las novias) 25 janvier; la foire
des Cendres, de S^t Joseph, de S^t Martial, de Saint
Sinajude (S^t Simon et S. Jude), S^t Barnabe, S^t André
des étrennes. L'ancienneté du commerce
de Villars est établie par sa halle une des plus
belles de l'arrondissement de Nontron. Un
procès verbal du 1^{er} décembre 1653 fait men-
tion de la halle de Villars (n. 4, p. 3 et 4) mais
elle remonte à une époque beaucoup plus an-
cienne. Une autre pièce presque de la même
époque parle à la fois de la halle et des foires
de Villars et y attache un souvenir tragique.
Le jour de la foire de S^t Barnabe, 11 juin 1660,
le magistrat est averti que tout présentement
il y a heu un grand bruit soubz la hasle du
présent lieu, par grand nombre de personnes
armées où il se seroit tiré divers coups de
fusil et pistolet, dont il y en aurait demeuré
un mort... Il paraît que huit ou neuf cava-
liers du marquis de Chabans, étaient venus à
la foire de S^t Barnabe pour y faire une arres-
tation. Vers les deux heures de l'après midi,
au plus fort de la foire, cette troupe de boucha
se abx la halle en poursuivant deux individus et
leur criant: «Demeure! demeure!» Le chef de la
troupe notamment avait abattu son mousquet
et tenait à demi en joue les deux fugitifs.
Ceux-ci qui avaient sans doute quelques raisons
de soupçonner l'expédition dont ils étaient l'ob-
jet n'étaient pas venus sans précautions. Il
fut tiré divers coups. On fit feu sur les cavaliers
du marquis de Chabans dont le chef vint tomber mort
sur l'échafage d'un sabotier au coin septentrion de la
halle. (C'est encore à la même place qu'étaient
les sabotiers). Le juge de la juridiction de
Puyguilhem, Jean Duchassaing, vint faire les
constatations judiciaires assisté de Jean Demar-
que maître en chirurgie. L'officier du mar-
quis de Chabans avait reçu à bout portant
un coup d'arme à feu qui lui avait brulé

la figure. La balle entrée par le côté droit de la bouche était venue sortir derrière la tête, y laissant une ouverture de la largeur d'un pouce (un pouce, 12^e partie du pied-de-roi). Son costume et son équipement sont minutieusement décrits : justaucorps en peau de buffle; espée ceinte au corps par un baudrier; bandouillère, mousqueton et pistolet à la ceinture. Le lendemain 12 juin 1660, sur le réquisitoire du ministère public (Jean Deslomas, procureur d'office de la juridiction) et en sa présence, il est procédé à une information sur les faits du meurtre de la veille, mais les témoins assignés disent qu'ils ignorent quels sont les auteurs du meurtre. Quoiqu'il en soit ils ne sont pas déseuvertés malgré un réquisitoire de d'Eyréaud qui demande que l'on ait recours aux fulminations de l'Eglise pour faciliter l'information et obliger les témoins à dire ce qu'ils savent. (Procès-verbal de levée du corps du 11 et information du 12 juin 1660 N^o XIII). La halle appartient à la commune pour la propriété du sol et l'aménagement; et pour la superficie elle appartient à la maison de Rastignac comme dépendance de la terre de Puyguilhem. C'est à raison de ce droit qu'en vertu d'une convention qui date de 1806 la commune paie à la famille de Rastignac un loyer annuel de 60 francs. Routes. Villars est traversé par les chemins de grande communication n^o 3 de Périgueux à Bussière-Badil; n^o 9 de Savignac-les-Eglises à Nontron; n^o 55 de Brantôme à Firbeix; et un chemin de moyenne communication n^o 14 de Mareuil à Thiviers.

Minéraux. Certaines parties de la commune de Villars ont un terrain ferrugineux; on y trouve du minerai à la surface du sol. En certains endroits des amas de laitiers et de scories de fer annoncent des forges gauloises anciennement exploitées. Carrières. La pierre de Villars est très estimée pour les constructions. C'est une pierre molle et meuble dans le pays sous le nom de Creuxet. Elle résiste au froit et à la pluie et acquiert de la qualité par son exposition à l'air, elle se scie et se taille facilement. Deux principales carrières, celles de Gaillarde et de Pressillac sont en pleine exploitation et fournissent non seulement aux constructions de Villars mais à celles des communes voisines. C'est en pierre de Villars qu'on bâtit à S^t Jean de Côle, à Milhae de Nontron et même à S^t Pardoux-la-Rivière. Cette pierre d'une extraction facile et que l'on peut obtenir en gros blocs se livre communément à la carrière au prix de cinq à six francs le mètre cube. On trouve quelquefois dans la pierre de Villars des amas de coquillages pétrifiés, il en existe de

fort curieuse aux abords de Chabanneau au lieu
des Goutelles.

Monuments celtiques ou Gaulois: Le coteau de Peyre-Picard
indique par son nom une pierre plantée (Peyro-
picard), on y voit en effet les débris d'un peulvan
ou obélisque gaulois. Il y a quelques années le
propriétaire du fonds la brisa en plusieurs éclats
au moyen de la mine. Sa partie qui reste sur place
a encore $1^m 40^c$, la moitié environ de sa longueur
première. — A une faible distance du peulvan,
à mi-côte en descendant vers les fonds de Pey-
ruffet on trouve entassés cinq gros blocs de rocher
qu'on peut reconnaître pour les débris d'un dolmen.
Un fragment qui appartenait à la table a
encore $1^m 90^c$ de long sur $1^m 10^c$ de large. Ces
blocs, particulièrement le fragment de la table,
sont hérissés d'aspérités et cette particularité
pourrait donner l'étymologie du nom du lieu
où ils se trouvent et du village qui le domine,
Peyruffet, Peyro-ruffo (pierre raboteuse). Cette
étymologie paraît aussi probable que celle de
Podium Rufum (coteau roussâtre) qui ne se-
rait pas bien d'accord avec l'aspect du pays et
la nature du sol.

On voit dans la forêt Bernardin, à l'extrémité
de la commune, une pierre séparée du rocher par
une coupure demi-circulaire. Sa table exacte-
ment horizontale a $2^m 50^c$ de long sur 2^m dans
le sens transversal. Ce bloc est désigné dans le
pays sous le nom de la pierre du ciel.

On remarque dans la commune de Villars deux
tumulus remarquables. L'un situé tout près du
chemin de Villars à Montbon, domine le village
de la Chabessie dans le nom duquel on ayt trou-
ver deux mots celtiques Chax demeure et Bis
tombeau. Il y a quelques années il était beau-
coup plus élevé, les travaux de culture et les
pluies tendent à le faire disparaître. Son dia-
mètre à la base est encore de 26 mètres et sa hau-
teur moyenne de $2^m 40^c$. Quelques fouilles su-
perficielles exécutées il y a quelques années
par le propriétaire, qui espérait y trouver de
l'argent firent découvrir des charbons et
quelques fragments de haches gauloises qu'on
n'a pas conservés. — Le second tumulus est
placé sur le bord du chemin de Villars à St
Jean de Côte entre les villages de Seyvergne et
le Brandeau, situé dans un terrain inculte, cou-
vert de broussailles, il figure un cône tronqué
régulier et bien conservé. Le diamètre de la
base est de $38^m 50^c$ et le diamètre de la plate-for-
me de $26^m 50^c$. Sa hauteur moyenne est de
 $1^m 75^c$. L'emprunt des terres que l'on dut faire
au-dessous pour élever ce tumulus a formé
un creux où les eaux pluviales se réunissent

et forment un petit lac sur lequel on débite des contes superstitieux.

On trouve des tuiles à rebords sur plusieurs points de la commune et notamment aux grandes terres près du village du Cheyroux.

Tombeaux. Sa forme des plus anciennes tombes est à dos triangulaire très aigu sans ornements ni inscription. Se fossyeur trouve quelquefois dans le cimetière des espèces de sarcophages formés d'un revêtement latéral en pierres de taille maçonnées sans fonds ni couvercle. La pierre qui termine et ferme l'extrémité supérieure est entaillée comme pour recevoir la tête du mort.

La direction de ces tombeaux et la disposition des ornements qu'on y trouve, l'indiquent être orientés exactement semblable à celle des autres tombeaux.

La disposition du cimetière a déterminé l'orientation des tombeaux. De tous temps on a creusé les fosses dans le sens parallèle au chemin, ce qui donne à l'orientation un peu la direction du nord-est. On ne trouve nulle part dans la commune de ces cercueils en pierre qui sont si communs dans la commune voisine de Condat.

Anciennement les inhumations se faisaient autour de l'église.

Ancien puits. Au sud-ouest de l'église on voit la margelle d'un ancien puits. On le sourcit sur les indications des anciens en 1791 il est très profond et n'y ayant trouvé aucune source on le recombla. En 1872 il fut sérieusement question de reprendre les travaux de déblaiement mais on ne mit pas ce projet à exécution.

Titulaire et Patron : S^t Martial 30 juin. à Sanctus Martialis de Villars 1192; cloche de 1544; registres paroissiaux des XVII^e et XVIII^e; à S. Martial de Villars. le pr. de S^t Jean de Cole » (Pouille vers 1780); à messire Jean Léonard Bourry de Saveraud, prêtre-cure de la paroisse de S^t Martial du Grand Villars » (États-Généraux 1789. Clergé); fontaine de S^t Martial; Statist. de l'Évêché etc. Vicariat établi à Villars par ordonnance du 15 août 1865.

Eglise de Villars :

L'église de Villars se compose de deux constructions bien différentes de style et de date l'église et le clocher. Ces deux constructions juxtaposées ne sont pas liées et leurs assises ne se correspondent même pas. L'église fut construite vers le commencement du XVII^e. et à ce qu'on croit par Gaston de Samarthonie évêque de Baz et frère de Mondot de Samarthonie. (Bull. archéol. du Périg. t. VIII p. 331). Son plan est un carré long formant une nef de 21^m de longueur sur 13^m de largeur. Ses fenêtres en ogives très larges sont sans

rosaces ni meneaux. Sa grande porte (avant la reconstruction de la façade en 1850) était à arc surbaissé, au-dessus duquel les moulures de l'archivolte se terminaient en accolade. Sa voûte à nervures réunies en faisceaux porte de loim et ses arcs à grande pousse s'appuient sur huit costres forts dont deux sont intérieurs et servent d'encadrement à une chapelle.

La voûte de l'église porte une inscription en lettres initiales dont nous ne pouvons déterminer le sens, la voici: **MPB NRFTERELVL. 1613.** Elle sera rapportée sans nul doute à une restauration, car l'église est antérieure, comme nous l'avons dit, d'environ un siècle à cette date. En 1569 le pays fut sillonné en tous sens par les troupes calvinistes (Histoire d'Aquitaine t. 2 p. 456-466) qui sur leur passage saccagèrent les églises et brisèrent les cloches. Villars, qui se trouvait sur leur passage entre Nantzen, Phiviers, La chapelle-Fraucher et Brantôme dont ils réparerent cette année-là (1569, Hist. d'Aq. II. 466) dut être naturellement visité par eux. Son église fut saccagée et ses cloches brisées comme l'atteste l'inscription de la cloche rapportée plus loin: «L'an 1569 fust deffait. n. Mais les marques empreintes sur la façade, attestent du moins que les habitants opposèrent une courageuse résistance.

L'état de la façade antérieurement à la reconstruction de 1850 prouve que les réformés ne renversèrent pas l'église, leur dévotion dut se borner à la démolition d'une partie de la voûte et probablement de la portion méridionale de l'église qui avoisine le clocher. L'église dut recevoir quelques réparations provisoires en 1575 lors de la refonte de la cloche, mais elle ne fut complètement rétablie et sa voûte restaurée que dans des temps plus calmes, en 1613 sans doute et c'est à cette restauration que se réfère l'inscription et la date 1613 gravées à la voûte. L'église du commencement du XVII^e n'est elle-même qu'une reconstruction sur les ruines d'une autre église. Le clocher placé à un angle et qui est d'un autre ordre d'architecture, est un reste conservé de cette première église où l'on ne trouve que le plein cintre et qui présente les caractères de la fin du XI^e siècle ou du XII^e s. — Tribune — 4 croisées — Sacristie à l'est — Clocher. Avant la Révolution, il y avait trois cloches à Villars, mais en 1793 on en enleva deux qui furent transportées, selon la destination commune, dans les fonderies de l'Etat pour être converties en canons; ce fut la plus grosse qu'on laissa; elle porte cette inscription en caractères

gothiques. (Comme on le trouve en d'autres inscriptions on a sous-entendu le mot Mil, ce qui a fait croire à quelques uns que cette cloche remontait au moyen-âge.)

« IHS: MARIA: SIS: NOBIS: VITA: ET: VIA: SANCTE: MARCIALIS: ORA: DEUM: PRO: NOBIS: IAN: VXLIII: FUST: FAICT: IAN: LXIX: FUST: DEFFAICT: ET IAN: LXXV: REFFAICT. »

Cette cloche pèse environ 1600 livres. (Autre cloche.) Presbytère. Le presbytère peu distant de l'église est vaste, avec cour et jardin. L'ancien presbytère fut vendu à la Révolution au profit de l'État et acheté par Séonard Boussy 2.490^m. 28 prairial an IV (Archiv. de la Dord. série 0) (cf l'ordonnance royale du 15 février 1831 autorise la commune à acquiescer de M^r Chevaneau-Sabour moyennant la somme de 6.000^m une maison avec dépendances pour y établir le presbytère et à s'imposer en six ans l'adite somme afin d'en payer le prix.)

Casuel du curé: 10 hectolitres de froment etc. etc. œuvres: Confréries du Rosaire et du scapulaire, 2 écoles: Celle des garçons compte environ 60 élèves; celle des filles environ 80. Cette dernière est dirigée par les sœurs des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie de Tournon et fondée en 1868 par M^r Armand de Rastignac.

10 mendiants. 6 enfants assistés - 64^m de rente distribués aux malheureux par un bureau de charité - Fondation d'un service le 21 janvier pour M^r Armand de Rastignac.

Onze autels, cafés ou cabarets. Objets à signaler: Restes d'un ancien retable en bois sculpté qui devait être fort bien. Belle cure baptismale datant de 1860. L'abbaye de Boschaud. L'abbaye de Boschaud, de l'Ordre de Cîteaux, filiation de Clervaux située à 1590^m ouest du bourg de Villars fut bâtie selon le Gallia Christiana en 1054 ou 1055 et achevée en 1059. « B. Maria de Bosco ordinis Cisterciensis filia Petrosæ, sub Clara valle conditur 1054 vel 1055 et absolvitur XII calendarum aprilis in parochia Sancti Marcialis de Villars a prioratu sancti Joannis de Colâ dépendente. » (Gallia Christiana).

Boschaud fut bâti par les moines de Peyrouse qui elle-même avait été bâtie l'année de la

* Cloche fondue par M^r Vauthier à S^t Emilion et bénite le 20 avril 1884 par M^r l'Abbe Vannier, chanoine de légue.

Poids 100 Kilos. « Ici elle fut fondue en 1884 pour l'église de Villars. Sa sainteté Léon XIII pape. N. Joseph Dabert évêque de Périgueux. Antoine Chevailles curé. Jean Dubuisson

maire. M^{me} la marquise de Rastignac née de Nicélay, insigne bienfaitrice, m^a appelée Radegonde.

Parrain Jean-Baptiste-Guillaume Sapierre.

Marraine Marie-Alice-Catherine Méthou.

Fabricsiens: MM. Parbaux, Fayollas, Prince Baylet, Pachot, Duverneuil sacristain. »

mort de St Bernard arrivée le 20 août 1153.
L'abbaye de Boschaud, de Bosco cavo tire son
nom du petit bassin boire dans lequel elle
fut construite sur une crête qui sépare deux
vastes excavations en forme de cratère sans
issue. Ce n'est pas seulement la position géomé-
triquement dominée qu'occupe le monastère
mais aussi les deux trous profonds qui l'a-
voisinent qui l'ont fait appeler Boschaud
Boscum cavum.

M. de Verneilh dans son livre sur l'archi-
tecture byzantine, cite un extrait de l'Etat
de l'Eglise du Périgord, qui donne des détails
intéressants sur la fondation de Boschaud.
(Nous apprenons, dit le P. Dupuy, par la
table imprimée au pied de St Bernard, à la
dernière impression, comme dès son vivant et
l'an 1153, l'abbaye de Petrosa fut fondée le 29
mars et se trouva la 6^{me} du rang de l'ordre
de Clervaux qui est la troisième fille de Cîteaux.
C'est merveille de l'autorité que ce saint pa-
triarche avait acquis dans ce peu de temps
depuis sa réformation dans la chrétienté pour
l'établissement de son ordre... L'abbaye de
Peyrouse dans peu fut splendide en grands
revenus desquels elle dota l'abbaye de
Boschaud, de Bosco cavo) qui reçut pour
son établissement une partie de ses revenus
de sa libéralité. Mais le xic^{me} trésor du
corps d'un saint martyr étoit le plus riche
gage de l'abbaye de Boschaud lequel on voit
encore aujourd'hui dans les ruines déplora-
bles de cet ancien édifice sous le grand au-
tel, sans qu'on sache son nom. Ce grand ami
de Dieu, saint Bernard mourut la même
année de la fondation de Peyrouse, le vingt-
me d'août.) (P. Dupuy t. II, p. 53, 54.)

Plusieurs croient le monastère de Boschaud
encore plus ancien que nous venons de le dire.
Ils croient qu'elle existait au X^e siècle et
qu'elle fut détruite en 857 par les Normands
avec le monastère de St Astier et plusieurs
autres du Périgord (Mss. Claude Etienne
ch. 33 ex mss. annalibus petrator.)
(Mss. bibl. nat. vol. 33) On lit dans la vie
de St Giraud de Sales que Foulques le plus
jeune des frères de Giraud prit l'habit d'her-
mite à Boschaud du vivant de son frère
qui mourut en 1120. Cet établissement
n'était dans le principe qu'un hermitage
à l'instar de Chancelade, mais dès qu'il y
eut un assez bon nombre d'hermites il por-
ta le nom d'abbaye, et ce fut probable-
ment en 1120. on trouve le nom de quel-
ques abbés de Boschaud dans la vie de

55 Gerand, entr'autres celui de Calencio qui en
fit le premier abbe. Il fut envoye par l'ab-
be des Chatelliers ce qui prouve que Bos-
chaud etait fille des Chatelliers. On trouve
un autre abbe nomme Guillaume qui pa-
rait etre du XIII^e. Le corps saint qui a ete
trouve a Boschaud dont parle le P. Dupuy
et Claude Etienne ne peut etre que celui de
Foulques frere de Gerard de Sales, puis
qu'il est dit qu'il fut enterre dans la
chapelle de Boschaud. Lorsqu'on fit sa
translation dans l'eglise on le trouva
sain et entier comme si venait d'etre
enterre. Il paraît que le tombeau renfer-
mant le corps du saint qu'on vit à Bos-
chaud est place sur un autel. L'usage de pla-
cer ainsi les corps des martyrs est tres ancien,
il fut dit-on, en vigueur pendant le X^e et le
XI^e si cle. Le corps du saint martyr conserve
a Boschaud, en fit bientôt le but d'un but
d'un pelerinage tres frequente durant toute
la periode du moyen age. Le souvenir de ce
saint confie a la tradition se garde dans le
pays et surtout dans le village où les anciens
qui n'ont retenu que le fait principal, disent
que saint Bernard est enterre a Boschaud.

Les comtes de Périgord, les seigneurs de Bour-
deille, d'Agonac, de La Tour et plusieurs au-
tres grandes familles se plurent à enrichir
le monastere de leurs dons et de leurs faveurs,
mais comme toutes choses ici bas il y eut
pendant un temps d'une grande prosperite il
eut aussi ses revers. Ravage par les anglais
au XIV^e il fut dans les premières années
du XVI^e presque rase par les revoltés qui
s'emparèrent de ses biens, brûlerent ou em-
portèrent (ses papiers) ses archives et peut-
etre encore plus maltraité dit-on par ses
abbes commendataires qui le réduisirent pres-
que à rien. (Archiv. du Vatican)

Ses moines de S^t Bernard ne vinrent point
dans un lieu desert sur un plateau aride
jeter les fondements de leur monastere sans
s'assurer auparavant qu'ils y trouveraient
la chose la plus indispensable, une bonne
source. Il est probable que quelque indice
annonçait la source remarquable dont ils
tirerent si bien parti, car le puits qu'ils
creuserent suffisait aux besoins d'une ville.
Il y a là un ruisseau souterrain qui traverse
par une large fissure du rocher un petit bas-
sin d'un metre de profondeur.

Ce qui subsiste des bâtiments de l'abbaye sem-
ble indiquer des changements dans les temps
anciens. Des constructions de dates différentes
sur-ajoutées dans la partie sud-est, attirent

l'attention et témoignent des vicissitudes de l'abbaye. Le portail d'entrée où l'on voit un reste de plate-forme avec machicoulis et d'autres indices analogues annoncent des précautions contre les surprises dont le prestige religieux ne préservait pas suffisamment les monastères.

Eglise de Boschaud. C'est surtout dans la construction de l'église que les moines mirent tous leurs soins; ce fut la pièce essentielle, le chef-d'œuvre de l'architecture et la gloire du monastère. Elle est encore aujourd'hui, par ses proportions et sa forme, l'art que révèlent ses voûtes et ses coupoles soigneusement tracées et établies, par l'élégance des formes et l'harmonie de l'ensemble, un objet d'admiration pour les archéologues et les connaisseurs.

C'est Monsieur de Verneilh, qui a tiré de l'oubli tant d'autres monuments remarquables, qui a exhumé l'église de Boschaud de ses ruines et en a révélé le mérite dans son livre sur l'architecture byzantine en France, où l'on peut en voir la description aux pages 211 et suiv. Une magnifique gravure reproduisant l'aspect pittoresque des ruines de Boschaud se trouve à la page 183 du même ouvrage.

Ses ruines de Boschaud, dans la partie conservée sont encore dans un état de solidité qui étonne quand on voit croître sur ces admirables voûtes découvertes, le lierre, les ronces et les arbustes.

L'église est bâtie en gros appareil. Un détail digne de remarque c'est qu'on n'y trouve presque pas de pierre du pays. Ses constructeurs avaient sous leur main de belles carrières, et ils sont allés chercher au loin une pierre dure d'un beau grain, un peu jaunâtre et sablonneuse qu'on reconnaît provenir des bois de Martinvères sur la commune de Champagnac, où l'on voit les traces des anciennes carrières qui ont fourni la pierre de Boschaud. Sans doute on craignait que la pression du poids des voûtes et la poussée des arcades ne trouvassent pas dans la pierre plus molle de Villars une résistance suffisante.

Orientation. Un autre détail de la construction de l'église de Boschaud mérite une attention particulière, c'est son orientation dont la ligne n'est pas perpendiculaire au plan du méridien elle a une légère déclinaison vers le midi dans la direction des lieux saints (à degrés environ de déclinaison méridionale). On ne peut admettre que cette déclinaison soit sans intention. Boschaud fut bâti pendant l'ardeur religieuse qui produisit les Croisades. St-Bernard venait de prêcher la seconde; toutes les idées tous les regards se tournaient vers les lieux saints, objet de la proscription universelle. Ses disciples de St-Bernard, le grand prédicateur de la Croisade, devaient naturellement

imprimer à leur église le signe de cette aspiration générale de l'époque: ainsi sa ligne d'orientation marquée par un œil de bœuf qui introduit dans la coupole les premiers rayons du soleil levant est elle dirigée vers les lieux saints avec une précision qui pourrait édifier sur l'état de la science cosmographique au 12^s.

Inscriptions: sur l'un des côtés du cloître on voit le cénotaphe ou tombeau vide d'un guerrier dont les armoiries sont: à l'arce de... à la bande sur le tout. Au dessous apparaît une croix ancrée. — on voit aussi à l'intérieur d'une coupole une inscription en partie cachée sous le lierre et dont on ne distingue que ces trois mots: « Sēs FR onto fvs... »

Abbes de Borchaud:

- | | |
|--|---|
| 1. Jean de Calencio . 1120. | 15. François II de Belair. 1534 |
| 2. Arnaud 1 ^{er} vers 1200. | 16. François de Belcier ? 1539. |
| 3. Ayméric. 1208 | 17. Jean Rigondie. 1570. |
| 4. N... écrivit à Louis VIII. 1223. | 18. Arnaud de Samarthonie. 1624 |
| 5. Arnaud II. 1241. | 19. Charles de Samarthonie. 1623 1627 |
| 6. Guillaume. Après 1243. | 20. Charles d'Audou de Bernardières. 1632 |
| 7. N... recut une lettre du Pape 1325. | 21. N... de Melles. 1670 1680 |
| 8. Bertrand, (Gall. chr.) 1330. | 22. N. de Chabenas de Bonneuil. |
| 9. Jean II, 1343 | 23. Gobert Jaschiet. 1680-1705. |
| 10. Jean III de Peytors, 1455, 1472. | 24. Joseph de Médidier. 1705 |
| 11. Gabriel Gentil, Abb. comm. 1490. | 25. N... de Fons. 1729, 1769 |
| 12. François Audouin, id. 1514 | 26. N... d'Escayrac. 1779. |
| 13. Jourdain Peytors. 1517. | 27. N. de Jacombe. 1788 — |
| 14. Pierre Beauveau, 1523. 1530. | |

Abbes de Borchaud, (avec détails)

1. Jean de Calencio, 1^{er} abbe avant 1120 (Martenne amp. coll. t. VI). Cette assertion ne s'accorde pas avec le témoignage du Gallia Christiana et du P. Dupuy qui ne font remonter la fondation de Borchaud qu'en 1154. Clervaux ne fut fondé qu'en 1115 et Borchaud serait alors une des premières fondations.
2. Arnaud 1^{er} vers 1200. Il fit serment de soumission, et obéissance à Raymond de Castelnau évêque de Périgueux: « Nos officialis curie petragor. vidisse, legisse et diligenter inspexisse (tastamur) litteras... veris sigillis sigillatim... sub formâ que sequitur: ego frater Arnaldus abbas de Borchocavo promitto tibi domine Raymonde episcopo et hinc sedi petragor. omnimodam subjectionem et reverentiam et obedientiam salvo Cisterciensis ordinis institutis in quorum omnium testimonium presentes litteras fecimus sigillo petragoricensi curie sigillari. »
3. Ayméric. 1208 (Manuscrits de Nadaud).
4. N... fut un des prélats du Périgord qui écrivirent au roi Louis VIII en 1223 (Trésor. des chartes).
5. Arnaud II. 1241 (Archives de Pau)
6. Guillaume, après 1243 (Martène)
7. N. Recut une lettre du pape Jean XXII en 1325. Cette lettre en relate une autre de Clément V en 1307 (Arch. du Vatic.)

8. Bertrand, 1339 (Gall. Christ.)
 9. Jean II, 1343 (Archiv. de Vatican.)
 10. Jean III de Peytors, 1455, 3 mars 1479 (Gall. Christ. Nadaud). 11. Dans le Gallia Christiana Jean de Peytors est désigné aux années 1465, 1466-1479. En cette dernière année Rodulphe (Raoul du Fou) évêque de Périgueux vint lant apporter quelques secours au monastère de Boschaud tombé dans une grande détresse, et afin d'augmenter la splendeur du culte divin, donna audit monastère l'église de St Pierre de Trégie (12 avril). Cette donation fut confirmée par le chapitre de St Etienne de Périgueux le 17 avril et par une bulle du pape Sixte IV envoyée à l'abbé de Brantôme le 18 des ides d'octobre 1481. Dans cette bulle Rodulphe (Raoul du Fou) est cité comme ayant été d'abord évêque de Périgueux plus tard d'Evreux et enfin d'Angoulême. (Gall. Christ. Brochure de l'abbé de la Nause sur les abbayes du Périgord (1857).
 11. 12 juin 1469 lettre adressée à l'abbé de Boschaud par le pape Paul II au sujet du cure de Brantôme.
 11. Gabriel Gentil abbé comm. 1490-1514. Gall. chr.
 12. François I Audonius dit de la Ferrière, abbé Comm.
 13. Jourdain Peytors, élu en 1517. D'abord prieur claustral, il devint abbé après la mort de François, par le choix du chapitre 20 novembre 1517. En 1490, il était prieur de Martigne, comme nous l'apprennent les lettres de Pierre abbé de Clevesaux. Il accomploit nombre de reformes utiles au monastère. (Abbé de la Nause)
 14. Pierre Bonneau, abbé régulier. 1525 élu en 1523-1530.
 15. François II de Belair. 1534-1539 (Gall. chr.)
 16. François de Belair, se démit en 1537. (C'est peut-être le même que François de Belair)
- Il n'y avait plus cette ardeur religieuse qui peuplait les monastères. Le personnel de celui de Boschaud considérablement réduit, ne pouvait plus suffire à la culture ou à l'administration directe de ses biens: ils furent pour la plupart baillés à cens ou à rente aux habitants du village et des lieux voisins par François de Belair qui ne garda que les enclaves de l'abbaye. L'acte qui constate cet adossement est du 18 novembre 1535. Il fait mention du prieur Jean du Reynier et de Jean Murat, prêtre religieux-profès. Quant au nom de l'abbé, les archives n'avaient mal dans le vieux parchemin de 1535 pendant le cours d'un procès de 1828. Ses uns étaient François de Versal et les autres François de Berhier.
 17. Jean Rigondie, prêtre du diocèse de Périgueux, abbé commendataire nommé le 25 juin 1570.

19. Armand de Samarthonie, abbé comm. 1624. 1627.
Charles de Samarthonie, abbé commendataire, sei-
gneur de Puyguilhem. 1633. Il vivait encore en
1666 (P. Anselme t. VII. p. 862) - Charles de
Marthonie seigneur de Puyguilhem, épouse de
Claude de Beaucourt de St. Aulaire (par con-
trat du 17 juin 1601), fils de Jacques de la Mar-
thonie Chevalier seigneur de Puyguilhem,
de Condat, de Villars, et autres lieux et de Fran-
çoise Hautelaire. Charles après la mort de sa
femme se fit prêtre et étoit abbé de Bos-
chaud lorsqu'il fit son testament le 14 jan-
vier 1651.

20. Charles d'Audie de Burnardière. 1653. Dans
les pièces du temps il est ordinairement no-
mmé seigneur de la Barde qui est un vil-
lage voisin de la seigneurie de Vaugoubert.
C'étoit un abbé commendataire qui avoit
selon les mœurs du temps des manières plus
militaires que religieuses. Il faisoit partie
d'une troupe armée qui s'empara du châ-
teau de Puyguilhem qui port et ci l'ordre
du marquis de Sauveboeuf le 11 août 1653.
« Dénoncé et se plaint que... le onzième août
« dernier, deux heures avant jour ou envi-
« ron elle étoit encore au lit, entendit
« un grand bruit dans ledit château,
« et tirer des coups de mousqueterie...
« et en mesme temps vit la porte de sa
« chambre pleine de gens armés, les-
« quels blasphémant le nom de Dieu
« la prièrent et luy donnèrent plusieurs
« coups de bout de mousqueton et pisto-
« let sur le corps... entre lesquels elle
« reconnut le sieur de Vaugoubert et le
« sieur abbé de Borehaud frère dudit
« sieur de Vaugoubert... » (Information
par Anthoine Dubois arceveque en la
grande prévôté de Simorre du 4 de
décembre 1653) Voy. plus loin le vol du
calice d'argent de Borehaud)

21. N... de Pexelles. 1670

22. N... de Chabenas de Bonneuil. 1680.

23. Gobert (aill. Hubert) Jachier no-
mmé en 1680 se démit en 1705 et
mourut en 1710. - (aill. Imbert). Imbert
Jachier, chapelain du Roi, nommé au mois
d'avril ou de mai 1680. Il étoit encore abbé
en 1694 mais se démit bientôt après. (1)

24. Joseph de Médidier nommé en 1705, au
mois de mai 1713 d'après l'abbé de la Nauze.
(Archiv. de la Dord. B 1066. 1723-1728) Procès de
messire Joseph de Médidier abbé commenda-
taire de l'abbaye de Borehaud contre Jean
(Archiv. de la Dord. B 259. 1699. 1704).

« Jean Chabani praticien, défendeur est con-
damné à payer solidairement à messire
Hubert Jachier, conseiller au monier du roi
d'Espagne, seigneur abbé de Borehaud de-
mandeur la quantité d'une charge de blé
amasture » à la mesure de Puyguilhem, six
chapons, quinze livres de beurre (sic. il faut
sans doute beurre) de rente à lui due sur le
moulin de Chez-Nanot en la paroisse de Quey-
ssac pour chaque année de 1696 à 1702 in-
clusivement: des quels arrérages sera fait
compte dans huitaine. »

— Archiv. de la Dord. B. 858. 1710. Le juge-mage condamne : Antoine Dumaxet à fournir à messire Pierre Bagou les aubes, nappes, rideaux et autres ornements nécessaires au service divin dans l'église de Boschaud et aussi la couverture et les réparations nécessaires de l'église et aux bâtiments qui regardent l'abbé jusqu'à concurrence du tiers.

Balon prieur claustral de ladite abbaye.
25. N. de Pons 1729. 1769. — Jean de Pons, écuyer, clerc tonsuré, abbé commendataire, était du château de Beléstat paroisse de Rouzières, en Auvergne (Puy. de Dôme). Le prieur de l'abbaye était alors dom François Ramassou (1729). D'après un titre de l'épiscopat, en 1754 le prieur était Dom Pierre-François Bourquenex, prêtre religieux claustral.

(Archiv. de la Dord. B. 1038. 1739. 1746.) Procès entre : le seigneur Comte de Bonneval contre Guillaume Maxeau et le Sieur Pons de Beléstat abbé de Boschaud.

(Archiv. de la Dord. B. 659. 1760. 1774.) Inventaires aux quelles sont annexés les pièces produites en appel dans les procès entre : dom Jean-Pierre Noirat docteur en théologie, prêtre, prieur syndic de l'abbaye royale N.D. de Boschaud et en cette qualité seigneur des tenements et métairies de Boschaud et Jayat dans la paroisse de Villars et Quinsac, demandeur, contre Jean Boussarie, dit Chaboussie et autres défendeurs et défaillants.

(Archiv. de la Dord. B. 120. 1739. 1740.) Affirmation de voyages pour procès : Dom François Ramassou, religieux de l'ordre de St Bernard, prêtre, prieur de l'abbaye de Boschaud, venu de cinq lieues pour faire répondre à la dernière requête de messire Pierre Jacques de Marcessin, archiprêtre de Champagne.

26. N. d'Escayrac. 1779.

27. N. de Sacombe. 1788. 1790, dernier abbé.
(Archiv. de la Dord. B. 1072. 1788. 1790.) Présentation des défendeurs pour : Michel Dubarry, marchand défendeur contre dom Jean Garrigue, prieur de N.D. de Boschaud défendeur.

— L'abbaye était régie et administrée par le prieur que personne ne connaissait dans le pays. Sa dernière pièce qui on cite est un exploit du 14 août 1790, fait à la requête de Dom Perignon, religieux de l'ordre de Cîteaux prieur de l'abbaye de Boschaud. C'était, disent les anciens qui se souviennent de l'avoir vu à Villars, un vieillard qui était boiteux mais d'une grande affabilité.

L'abbaye de Boschaud possédait une grande étendue de terrain dans les paroisses de Villars et de Quinsac. Ses moines au XII^e et au XIII^e défrichèrent eux-mêmes et conquièrent à l'agriculture les vastes possessions qui environnent l'abbaye et qui constituent aujourd'hui dans deux communes les appartenances de plusieurs villages. Outre ces possessions qui

constituèrent ses enclaves l'abbaye avait d'autres propriétés dont la trace s'est perdue, notamment à l'extrémité opposée de la commune de Villars; il y a là une grande étendue de terrains qu'on appelle la forêt des Bernardins. — Après les dévastations causées par les calvinistes au XVII^e et les frondeurs au XVIII^e, les révolutionnaires de la fin du XVIII^e vinrent à leur tour étendre leurs ravages sur le monastère de Rosechaud. Le dernier prieur prit la fuite et l'abbaye avec ses vastes enclaves et autres dépendances fut vendue comme propriété nationale. C'est durant cette période qu'elle a le plus souffert non seulement par l'incurie du propriétaire qui en laissa perdre les toitures, mais surtout parce que dans les premiers temps de son occupation, sous l'influence de quelques craintes de révolte, il se hâta de retirer toute l'utilité possible de son immeuble, dont à cet effet il employait ou vendait les matériaux. Il vendait des murs entiers à démolir; beaucoup de ces matériaux sont allés jusqu'à Miallet, où ils ont été employés dans des constructions de 1808. C'est dans cette dévastation que le cloître disparut; il n'en reste que la partie restaurée et appropriée à l'habitation du prieur qui sert aujourd'hui de bâtiment d'exploitation au propriétaire. Mais dans cette dévastation, l'église byzantine a peut-être moins souffert que le reste. Sa solidité de cette construction du XII^e s. a résisté aux démolisseurs, et malgré ses toitures abolies, les poutres et le liège qui la couvrent et lui donnent l'aspect le plus pittoresque, elle continue à braver les injures de la pluie et des hivers, laissant voir à l'intérieur ses murs sans les sardes, ses absides, sa belle coupole et les voûtes des transepts conservés presque dans toute la fraîcheur des premiers temps. Il paraît qu'à l'époque de la Révolution il y avait encore deux coupoles très bien conservées: celle dont on voit le ciel déchiré sur la première travée de la nef était entière; quelques fouilles vers les fondations du pilier méridional pour en extraire des matériaux compromirent cette partie de l'édifice qui craqua avec un grand fracas par une nuit pluvieuse du vendredi saint de l'année 1816, année d'une grande famine qui désola la contrée. — Anciennement les biens de l'abbaye de Rosechaud étaient considérables et ne s'étendaient pas moins sur quinze que sur Villars. C'est à raison de ces biens que les habitants de plusieurs villages notamment

Bosehaud et le Fayac étaient par suite d'anciennes concessions considérables ou de biens rentiers de l'abbaye. Ces biens demeurèrent entre les mains des habitants et ce ne fut que l'abbaye avec ses enclaves et les biens directement tenus par l'abbé qui furent vendus en 1792 comme propriétés nationales. Monsieur M. Ch... (Chabaneau?) s'en rendit adjudicataire pour dix-huit mille francs qui furent en grande partie payés en assignats.

Ce successeur des abbés ne vécut pas longtemps en bonne intelligence avec ses voisins. Ceux-ci qui malgré des rapports de dépendance avaient résisté aux abbés communi-cataires et pris contre eux des lettres de résesion (12 mars et 10 mai 1736) pour les ramener à une observation fidèle de leur titre primordial, se montrèrent jaloux de leurs droits envers leur nouveau voisin. Un procès qui s'éleva contre lui en justice de paix au sujet d'un terrain commun entre eux, les amena en appel devant le tribunal de Nontron où ils appuyèrent leurs droits de vieux titres, qui examinés de près donnèrent l'éveil, et furent pour eux la cause d'un procès bien autrement sérieux que celui de M. Ch...

Des lois de la République (16 vendémiaire an V, 4 ventose an IX, et des décrets etc, etc) pour refaire la dotation des hospices dont la Révolution avait vendu les biens, comme ceux du clergé et des corporations religieuses substituèrent ces établissements à l'Etat pour rechercher et s'approprier tout domaine national usurpé par des particuliers etc, etc... C'est en vertu de ces lois qu'en 1828 l'hospice de Nontron ayant eu l'éveil par le procès de M. Ch... prétendit rechercher tous les anciens censitaires de l'abbaye de Bosehaud, et se faire reconnaître propriétaire de leurs biens avec restitution de jouissances, soutenant qu'ils n'avaient pu prescrire contre leur titre qu'on produisait et qui les constituait possesseurs précaires. Ce fut là un grand procès qui menaçait deux villages importants d'une ruine complète et excita une grande agitation dans le pays. Ses habitants de Bosehaud habilement et chaleureusement défendus par feu M. Janet s'assurent, dont ce fut une des grandes causes, gagnèrent leur procès par un jugement passé depuis en force de chose jugée. Le souvenir de leur ancienne dépendance, le souvenir surtout de ce procès rend les habitants du village de Bosehaud ombra-

geux et prompts à s'alarmer sur les intentions des curieux qui viennent visiter l'abbaye, l'amour de l'art et le charme des souvenirs historiques sont des mobiles qu'ils admettent difficilement. On leur est facilement suspect de venir prendre des confrontations et de rechercher des renseignements intéressés,

curés de Villars.
Héli Chevalier. 1653. 1654 Chevauchaux. Latour. 1801. 1830
Chabanneau. 1692. 1693 Baron d'Auragne. 1830. 32
Sellis. 1694 Besombes. 1832. 35.
d'Eyriaud. 1698. 1704 Jollivet. 1835. 39.
de Sacombe. 1707. 1748. Assolant. 1839.
Vincent Véronne Fargeot. 1748. 68. Puytournaud. 1866.
Lapeyronnie, Joseph. 69. 86 Maillebiau. 1878.
Lavenaud. 1787. 1792. Chevailles. 1886.

— Vicaires de Villars:

Rouneau. 1702 Famarelle. 1735. 40 Fargeot. 1767. 69.
Jacotte. 1704 Desfayes. Saliot. 1740 Blanchartiers. 6975.
de Bin. 1707. 1710 Desbrousses. 1748. 42. Latour. 1775. 81.
Dillac et Sanny. 1711 Famarelle. Mazière. 42. Lapeyronnie. 1781
Constant. 1712. 1713. Fargeot. 1742. 48. Verdoney. 1782. 86.
Constant et Favart. 1713. Bonneau. 1748. 51. Debatt. 1786.
Favart. 1713. 1716. Chabannes. 1751. 52. Fonfroide. 1786. 92.
Badillac. 1716. 19. Lafancloue. 1752. 56.
Sanauve. 1719. 20. Laroche. 1756. 57.
Pindray. 1722. Cheylhat. 1758.
Roche. 1723. 27. Cadiot. 1758. 64.
Petit. 1728. 33. Fargeot. 1764. 66.
Darfeuille. 1734. 35. Grand. 1766.

— Notes relatives aux curés et aux vicaires de Villars.

Héli Chevalier est mentionné dans les pièces relatives à la prise du château de Puyguilhem en 1653. Il se comporta dans ces périlleuses circonstances de manière à mériter la reconnaissance des habitants de la paroisse et d'être signalé comme le modèle des pasteurs. Le 12 août 1653 le château de Puyguilhem étant au pouvoir d'une troupe armée, il paraissait peu prudent de s'y aventurer. On peut juger des dispositions et des habitudes de cette troupe par le langage et les procédés de l'officier qui commandait dans le château. (le nommé Chamel de Montignac. N° 2, p. 8) Une pauvre femme de l'endroit dont le mari (nommé Andrieu) avait été tué vint en pleurant demander à l'officier le corps de son mari pour le faire mettre en terre sainte et de quel elle ne put tirer aucune satisfaction si ce n'est que son mari estoit mort et entermé, et que toute terre estoit sainte, et la chassa dehors à coups de bastons (plainte du 14 août 1653) — On comprend que la terreur était grande et les officiers de la juridiction sommés d'assister à un procès-verbal d'état des lieux, avaient jugé prudent de

prendre la fuite depuis hier et on passait outre
on leur a bsencc. Le curé de Villars, Hélié Cheva-
lier, n'imita point cette prudence; il vint à
Puyguilhem et se fit hautement l'organe des
réclamations de ses paroissiens qui avaient
déposé dans le château des meubles et effets,
précieux et demanda qu'on leur rendit ce qu'
on leur avait pris. Sur cette réclamation,
le ledit marquis de Sauvebœuf a fait assembler
tous les soldats qui sont en garnison dans
ledit chasteau, leur fait mettre en deux
haies, et visiter l'un après l'autre, fait remet-
tre tout ce qu'ils avaient prins... et parce-
que ledit sieur curé de Villars a dict qu'il
y avait un calice d'argent qui avait été dans
l'abbaye de Bosehaud, que feu Mons. de Puy-
guilhem abbé aurait dérobé, ledit sieur
marquis de Sauvebœuf aurait ordonné que
lesdits soldats tireraient à la courte paille
pour l'un d'eux estre pendu en cas que ledit
calice ne fust remis... (N°1. p. 5). On voit que
le marquis de Sauvebœuf sut apprécier la cou-
rageuse intervention du curé de Villars et lui
rendre justice. Quant à la Courte-paille, ce moyen
de persuasion eut un plein succès: un soldat
remitt le calice d'argent qu'il avait caché dans
la paille d'un lit, et il fut restitué au sieur de
la Barde abbé de Bosehaud. (Information)
des 11 et 12 août 1654 par Jean Charon conseil-
ler au siège présidial de Périgueux, et procès-
verbal du 11 août 1653 par Théophile Duchey-
ron conseiller au même siège.

On a du même Hélié Chevalier une plainte du
13 août 1654, contre la garnison de Puyguilhem
qui avait démolé les quériles et les recelins for-
tifiés de l'église de Villars. Cette pièce parle
d'Hélié Subrebot marquisiller de la paroisse.
Ses Subrebot constituent à Villars une dy-
nastie de sacristains qui se sont succédés de
père en fils sans interruption jusqu'en 1832.
D'après leurs traditions de famille ils se-
raient sacristains dès le commencement du
XVII^e siècle.

Pierre Mathieu sieur de Sacombe, décédé le 22
octobre 1748 est enterré dans le chœur.

Vincent Vedrenne fargeot natif du jouye
Mareuil, enterré dans le sanctuaire le 16
novembre 1768.

Joseph Sapeyronny, chanoine régulier de
la Congrégation de France, prieur-cure
enterré dans le cimetière le 9 novembre 1786.

Boussy de Savenaud prieur-cure de Villars ab-
jura en 1792. Il fut maire de Villars, puis
conseiller de préfecture sous la République et le
premier Empire jusqu'en 1815. Il a été plus tard
réintégré et est mort curé de Veracignes en 1839.
(1) en 1824.

M^r. Pierre Chevauchaux Satour né à St-Jean-de-Côle le 10 février 1751 d'une bonne famille de l'endroit fut vicaire de Villars de 1775 à 1781 et curé de Semprours depuis cette époque jusqu'à la Révolution. Il refusa le serment et émigra en Espagne. Il revint secrètement à Villars vers 1797 ou 1798 et caché à Janoie, il y exerçait secrètement son ministère. Curé de Villars de 1801 au 30 mars 1830, époque de sa mort, il a laissé dans la commune les meilleurs souvenirs. Son ministère prolongé dans la paroisse, et ses qualités personnelles lui donnaient une grande autorité. C'était un beau vieillard grand et droit, à la figure un peu maigre, aux traits accentués, avec une tête vénérable ornée de cheveux blancs. Il officiait avec majesté, montait souvent en chaire et était très expressif dans ses sermons presque toujours en jatois du pays. Homme de bon sens, ne manquant ni d'instruction, ni de finesse d'esprit, il savait approprier ses sermons à son auditoire, sans descendre au dessous de la dignité de son sujet, et avait un succès très légitime. Monsieurneur de Sartangis avait pour lui une grande estime. Plein de zèle, il s'astreignait dans un âge très avancé aux plus fatigantes occupations. La commune étant restée plus d'un an sans instituteur, le bon vieux prêtre recevait les enfants au presbytère et leur faisait la classe, gratuitement bien entendu. Sous lui le carnet était à peu près inconnu, mais les dons volontaires faisaient à la cure un revenu considérable. Le bon vieux curé donnait avec la même libéralité qu'il recevait et ne s'enrichit point de son ministère. Il mourut le 30 mars 1830 et est enterré dans le cimetière au devant de la grande croix qu'il avait fait élever quelque temps auparavant. — Le dernier vicaire de Villars, M^r. l'abbé Fonfroide refusa le serment, émigra, et revint secrètement quelque temps après. Caché à St-Jean de Côle il exerçait secrètement le saint ministère pendant les jours orageux de la Révolution. Il mourut curé de Milhac de Nontron.

(Archiv. de la Dord. B183. 1684) Procédures criminelles. M^r. Jean Chabaneau, curé de Villars se plaint de ce qu'ayant été pourvu canoniquement de la cure de Villars et voulant y remplir ses fonctions curiales dans l'église, il en fut empêché avec violence sans aucun droit ni motif légitime, par M^r. Pierre Rey, curé de la Chapelle-Faucher, assisté de son beau-frère M^r. Louis Boussarie sieur du Chastenet et plusieurs autres. Après avoir commis toutes sortes de vexations l'edit sieur Rey a pour n se mettre à couvert desd. excès et s'établir un droit imaginaire dans ladicte cure, sans aucun fondement, auroit en recriminant fait fabriquer

certaines prétendues informations contre le plaignant et sur icelles surpris un décret de prise de corps fabriqué avec les juges, à dessein de luy enlever certains esmoulinemens fort considérables, provenant de son église, à raison d'une dévotion établie dans icelle, et afin que led. plaignant ne leur pût servir d'obstacle à leur dessein, font fait prendre ce corps, ayant mis led. décret entre les mains d'un nommé Saint-Sary, soit disant sergent et d'icelluy baille certains personnages inconnus au nombre de quinze ou seize, lesquels auroient pris à corps led. sieur plaignant et icelluy auroient pris par les cheveux, jette par terre, donné divers coups de piedz, et divers coups de batton sur son corps... On le mène ainsi à l'official, qui refuse de lui donner un juge compétent pour recevoir sa plainte, et on le renferme dans les prisons de l'officialité pendant seize ou dix-sept jours.

Aussitôt qu'il en est sorti, il se rend partie instigante tant contre led. sieur Rey et ses adhérens que contre led. Saint-Sary et les siens, et requiert permission d'informer. Le procureur du roi, sur le vu des enquêtes, demande et obtient décret de prise de corps contre le nommé Saint-Sary, sergent royal, et Louis Boussarie, sieur du Chastenet, qui seront conduits sous bonne et sûre garde dans les prisons royales de Périgueux, et décret d'ajournement personnel contre le sieur Rey prêtre, pour répondre sur le contenu des informations.

Près du cimetière se trouve une petite chapelle mortuaire appartenant à la famille de Restignac. Cette chapelle avait une porte basse en ogive démolie et rebâtie à la même place en 1831. Elle fut vendue nationalement à la Révolution à Delage, homme de loi... une chapelle vulgairement appelée de S^{te} Radegonde... 198ⁿ. Périgueux 29 s^{im}naire an IV. (Archiv. de la Dordogne R 80 N^o 460). On y fait encore une procession le 13 août, jour de S^{te} Radegonde.

Il paraît avoir existé à Villars une maladrerie au lieu dit la Malathie, près du bourg Croix. outre les croix placées aux abords de la plupart des villeges, on en trouve dans des lieux fort écartés, dans des carrefours dans des passages réputés dangereux comme une protection pour les voyageurs ou comme monument expiatoire de quelque meurtre commis en ces lieux; telles sont la croix de Coulaudarias dont on ne voit que le piédestal, à l'ancien carrefour des Sablières. Un sieur Jean Duchassaing bourgeois de Villars, fut tué dans ces parages (au Puy des Bois) d'un coup de feu le 15 décembre 1737. On appelait anciennement cette croix la croix des Chevaliers. Une

vieille superstition, qui va s'oubliant de jour en jour, a trait à la croix de Coulaudarias. A certaines époques, on y entend à minuit le bruit d'un grand combat de Chevaliers. Il est à remarquer que le mot Coulaudarias (Collidere) semble indiquer le souvenir d'une lutte sanglante.

On désigne encore la croix de la Rose dans un lieu désert à l'extrémité de la commune sur le chemin de Nontron; la croix de la Tuilerie, du côté de St-Jean de Cole; la croix des Queyrilles, dans un lieu très désert. Ce nom semble désigner des pierres druidiques qui étaient peut-être en cet endroit, les Queyras, les Queyrillas, la fontaine des Martinarias. (Bull. de la Société hist. et arch. du Périg. t. VII p. 430) M. le Président montre à l'assemblée une tête de statue en pierre, qui a été trouvée dans la fontaine des Martinarias, à un kilomètre de Villars et croit que c'est l'image de la nymphe de la fontaine. Elle est représentée avec la couronne de chêne, les cheveux en bandeaux. La Société demande que cette gracieuse sculpture, qui a été offerte au musée par M. Arbonneau, de Villars, soit dessinée dans le Bulletin. Le château de Puyguilhem. Le château de Puyguilhem situé à un port de mouquet (900^m) du Bourg de Villars fut bâti par le premier président Monctot de Samarthonie sous le règne de Louis XII et de François I^{er}. Il fut terminé en 1524 ainsi que l'atteste une inscription de la petite tour hexagone que l'on voit au milieu d'autres lettres dont il sera toujours difficile de pénétrer la signification: *MDXXIII DMMATRO GDSYXOBYDE*. Il dut être bâti sur les ruines d'un ancien château dont quelques vestiges seraient attestés par des fondements circulaires trouvés dans les cours et qui annoncent d'anciennes tours dans cette partie. Son architecture, ses fenêtres à croix sculptées et surmontées d'ornements, et ses cheminées qui rappellent celles du château d'Amboise, le luxe de sculptures étalé dans l'ornementation, le mérite de ces sculptures, font de ce château aux yeux des connaisseurs, un chef-d'œuvre de la renaissance et l'un des plus curieux à visiter du département de la Dordogne. Une sculpture d'une grande richesse, assez peu connue parce qu'elle n'est pas en évidence, est un reste de cheminée qu'on voit au premier à droite en entrant dans une antichambre. — Le château de Puyguilhem et la terre considérable qui en dépend, appartient à la famille Chapt de Rastignac dont la descendance masculine vient de s'éteindre. Il passa à la suite de plusieurs alliances par succession testamentaire (20 août 1689) d'Armand de Samarthonie seigneur de Puyguilhem, Villars et Milhac, à Jacques-François Chapt de Rastignac.

qui venait de la branche des Chapt de Rastignac de Saxon et qui commença la branche de Puyguilhem. Puyguilhem avec les autres terres de la famille (Rastignac, Firbeux, Suresch) appartint aujourd'hui à Madame la duchesse de La Roche Foucault. Si que pour, née Chapt de Rastignac, la dernière descendante qui porte le nom de cette illustre famille.

guerres de la Fronde, prise du château de Puyguilhem. - Les guerres de la Fronde eurent pendant longtemps un de leurs principaux foyers à Bordeaux, où s'établit le parti du prince de Condé qui de là étendit son action et son influence dans toute la Guyenne. Bordeaux assiégé deux fois par l'armée royale (1650-1653) fut pendant trois ans un centre autour duquel rayonna la guerre civile et où se dirigèrent de toutes parts les troupes des deux partis. Dans toutes ces marches et contre-marches notre pays eut beaucoup à souffrir des deux partis. Dans ces temps de guerres civiles les armées vivaient à l'aventure, se divisaient et se parcellaient au loin pour subsister. Les soldats, souvent étrangers, se logeaient arbitrairement et saccageaient quelquefois le pays. Aussi voit-on dans de nombreuses pièces du temps, quelles craintes l'on avait des passages et logements des troupes et quelles précautions l'on prenait à leur approche. Le château de Puyguilhem qui pouvait être mis à l'abri d'une surprise, devenait un refuge où les habitants transportaient leurs meubles, objets précieux, papiers et denrées. Les femmes s'y réfugiaient aussi et quantité de femmes

5. u qui estoient tant dans les granges que dans le corps de logis. (12 août 1653. N° 1, p. 3). Et pour veiller à la sûreté de ce refuge il y avait dans le château de quoi armer tous les hommes valides de la terre de Puyguilhem, comme on le voit dans un état du 16 août 1654 qui énumère l'armement complet et une compagnie d'infanterie, plus 40 mousquetons, 10 mousquets à croc, 30 fusils et un quintal de poudre... Pendant les guerres de la Fronde Puyguilhem était habité par Jeanne Chapt de Rastignac veuve de Henry de Samarttonic et ses deux enfants. Malgré l'entraînement général en Guyenne, elle demeura fidèle au service du Roi,

fournit des lèvecq, envoya des contingents à Monsieur de Folleville et au marquis de Saubœuf qui commandaient pour le Roi; aussi fut elle traitée en ennemie par les troupes du prince de Condé qui en passant sur ses terres y commirent des dévastations, enlevèrent le bétail, pillèrent les métairies et brûlèrent le moulin (20 août et 26 7bre 1653, N° 2 p. 2 et N° 3 p. 2). Enfin la paix se fit à Bordeaux le 31 juillet 1653. Chacun des grands acteurs de cette guerre

fit son accommodement de la manière la plus
avantageuse, et afin que toutes ces séditions
ne se terminassent pas absolument sans cou-
pables, on fit retomber la part de chacun sur
deux malheureux qu'au milieu de tant de
grands personnages leur obscurité aurait dû
protéger. Ces deux victimes expiatoires furent
Durelète et Villars, les deux chefs de la faction
bordelaise de l'armée, instruments subalternes
de ces illustres factieux. Il semblerait que
la paix étant signée à Bordeaux, tout était
fini, mais loin de là, ce fut le moment le plus
critique pour la comtesse de Villars et le plus
désastreux pour le château de Puyguilhem et ses
hôtes. Pendant que l'armée et la flotte royales
assiégeaient Bordeaux, un lieutenant général
de l'armée du roi, le marquis de Sauréboeuf
(Sr. baron du Simouzin, commandant pour le
Roi en Périgord, n.º 1, p. 1) soumettait Sarlat et
Périgueux et achevait après la paix de Bordea-
ux de réduire à l'obéissance du Roi les places
et les châteaux qui tenaient encore pour la ronde.
Il occupait Nontron au commencement du mois
d'août 1653. C'est de là qu'il envoya simulta-
nement des troupes pour surprendre le château
de Puyguilhem. On y savait la paix de Bor-
deaux, ce qui avait fait diminuer les pré-
cautions et la vigilance des gardes, mais pour
plus de sûreté, le marquis de Sauréboeuf

fit pratiquer à prix d'argent un domestique nommé
Maxeau qui lui livra l'entrée et qui eut vingt-
quatre pistoles pour faire le coup (Information du
1^{er} xbre 1653. N.º 5 p. 4.). Ce fut la nuit de la
St. Laurent, un lundi 11 août 1653, deux heu-
res avant jour, qu'une troupe de gens armés
se précipita dans le château en tirant des
coups de mousquetterie et criant tue! tue!
(N.º 5 p. 4. 8). Cette troupe se composait de
trois corps de cavaliers et de fantassins com-
mandés par M. de La Serleau, et sous ses or-
dres par Monsieur de La Fontayne capitaine
des Irlandais. Le château occupé par une
veuve et ses enfants, ainsi surpris ne pou-
vait faire aucune résistance, il fut cependant
tiré quelques coups de feu dont l'un blessa à
mort Monsieur de Belligarde, un des officiers de
la troupe. Ses assaillants de leur côté firent
feu sur un paysan, le nommé Ardrière qui
armé d'une hallebarde refusait de prendre quar-
tier. Sa dame de Puyguilhem (Jeanne-Chap-
te-Rastignac, veuve de Samarthonie), sa
fille et sa sœur, la demoiselle de Nantouilh,
retenues prisonnières, obtinrent de's le mê-
me jour leur liberté sur la parole de quel-
ques gentils-hommes qui les conduisirent
à Villars. Il paraît cependant par une
enquête du 24 novembre 1653 qu'il fallut
en outre payer une rançon de six cents livres
pour la mère et de cinquante pistoles pour
la fille. Quant au fils A. de Samarthonie
le jeune seigneur de Puyguilhem, il se sauva
sans pourpoint et parvint à gagner St. Jean-
de-Côle sous la protection des habitants de
Villars qui coururent sur ses traces pour favo-
riser son évasion. Ce jeune seigneur qui ain-
si surpris avait dû chercher son salut dans

la fièvre n'était âgé que de seize ans. Il avait déjà fait l'année précédente ses premières armes et conduit avec officiers qui commandaient pour le Roi un contingent de six-vingt fusillers avec lesquels il avait pris part à l'attaque et prise de Satour-Blanche (Requête au conseil privé 26 septembre 1653 N° 3)

Le marquis de Saurébauf (qui vint personnellement dès le même jour 11 août 1653) en s'emparant de Puy-guilhem s'était couvert du prétexte du service du Roi. Il supposait des plaintes qui lui seraient parvenues, même des actes d'hostilité qui auraient eu lieu contre les troupes royales dont quelques cavaliers (de la compagnie de Vedronne) auraient été enlevés sur les terres de Puy-guilhem; mais ce n'était là qu'un prétexte et il est certain qu'il n'avait employé que dans ces viles et un intérêt purement personnels les forces que son commandement mettait à sa disposition. Une fois maître du château, il prétendit qu'il lui appartenait à cause de la succession de feu messire Charles d'Escares, évêque duc de Langres, pair de France, son oncle (Procès-verbal 11 août 1653. Il s'en suivit un procès qui successivement porta au Parlement de Bordeaux et à celui de Paris, dura fort long-temps grâce aux incidents sans cesse élevés et dont les procédures et informations renferment des détails curieux. Les parties furent renvoyées définitivement au Parlement de Bordeaux par décision du Conseil privé du 29 décembre 1653.

Cependant le Marquis de Saurébauf avait mis dans le château une garnison de troupes régulières, auxquelles on adjoignit bientôt une sorte de milice recrutée dans le pays, mais particulièrement à Nontron et qui était sous le commandement du lieutenant Saterrière de Nontron. Cette troupe pendant plus de neuf mois que dura son occupation pillala le château où elle ne laissait rien que les murailles (du 11 août 1653 au 19 mai 1654. (p. 3, 4). Elle se répandait dans les environs, battait le pays et y vivait largement aux dépens du voisinage, ranconnait les habitants et y committait des excès qui sont ainsi énoncés dans une pièce du temps: « pour raison de l'invasion, direction et pillage du château et terre de Puyguilhem, meurtres, forcements et viollemens de femmes et plusieurs autres crimes... » (C. 1. 8 août 1654, procès-verbal par Jean Charon Ceran Presidial de Périgueux).

La dame de Puyguilhem, Jeanne Chapt de Rastignac, s'était hâtée de protester contre ces violences; sur sa plainte il était intervenu une ordonnance des marchands de France le 9 septembre et un arrêt du conseil privé du 26 septembre 1653 qui ordonnaient une information et faisaient en attendant injonction à la garnison mise dans le château par Mr de Saurébauf d'en sortir à peine de punition exemplaire, chargeant les ducs de Vendôme et de Candale qui commandaient à Bordeaux de tenir la main à l'exécution de ces ordres, qu'un apasseur de la grande prévôté de Simoges (Anthoine Dubois sieur de la Tourdanie) vint notifier à la garnison. Le 1^{er} décembre 1653 Des ordres émanés de si haut n'en furent néanmoins méconnus par la garnison et ses officiers, et le magistrat de Simoges se présenta en vain avec ses archers devant le château de Puyguilhem. L'aspect de la place et l'attitude de la

garnison lui inspirèrent peu de confiance, et
il borna son opération à l'audition de quel-
ques témoins; il jugea même prudent d'aller
procéder à cette information à St-Jean-de-Côle
et à St-Pardoux-la-Rivière, hors du rayon où
se faisait sentir la pression de la troupe qui
occupait Puyguilhem. - Enfin la garnison
étant sortie le 19 mai 1654 (N. 7, p. 37), la da-
me de Puyguilhem rentra au château avec
son fils, mais elle n'y jouit pas long-temps
d'une grande tranquillité et fut sur le point
de voir une nouvelle invasion. - Sa fille,
Marie-Isabeau de Samarthonie était restée
chez son oncle le marquis de Saxon (Chapt. de
Rastignac) qui avait le projet de la marier
avec son fils. Les choses allèrent même jus-
qu'au contrat de mariage qui fut passé
au château de Saxon le 22 mars 1654, mais
la demoiselle qui ne voulait pas le mariage
se déroba par la fuite et revint à Puygui-
lhem que venaient de quitter les soldats de
sauveboeuf. La maison de Saxon très offen-
sée de cette fuite se mit en mesure d'en
avoir raison; il paraît même qu'elle appu-
ya ses démonstrations à ce sujet, d'une
pièce de canon qu'on fit venir de Montignac:

« Cette levée de boucliers ne fut faite que
pour assiéger la suppliante (Marie-
Isabeau de Samarthonie) dans Puy-
guilhem, et la forcer à accomplir ce ma-
riage, mais cet orage fut dissipé par
la prudence du feu seigneur Marquis d'Hau-
tefort, lequel se rendit sur les lieux et
fit lever le siège... (factum signifie
le 9 juillet 1700 dans un procès. p. xi
p. 8. 9.) - La paix ainsi rétablie,

la paix ainsi rétablie, l'assiégé de Puygui-
lhem n'épousa pas son cousin; elle fut mariée
(contrat de mariage du 1^{er} avril 1656) à Claude
de Chabani, lequel étant mort le 24 décembre
1659, elle épousa en secondes nocces Georges d'
Abzac de La Douze (N. xi, p. 1. 3)

Le château de Puyguilhem, résidence habi-
tuelle de la famille de Rastignac, eut peu à
souffrir de la Révolution. Monsieur J. G. Chapt-
de Rastignac, maréchal des camps et armées
du Roi, étant décidé à Puyguilhem le 3 jbre 1791
son fils aîné (Pierre de Rastignac, pair de France,
père de Mme la Duchesse de Sarschouevault-Si-
ancour) vint à Puyguilhem où il fit sa princi-
pale résidence. (D'après une notice sur la famille
de Rastignac, Pierre de Rastignac aurait émi-
gré et ne serait rentré qu'après la Révolution,
la vérité est qu'il émigra en 1791, mais il ren-
tra la même année à la mort de son père,

avant que le fait de son émigration fut connu.)
Il partagea son temps entre ses diverses terres,
se montrant dans toutes et ne négligeant pas
de s'y rendre populaire. Il prit la direction
de sa forge de Firbeix et se fit donner une
commission du gouvernement pour y fondre
des bombes et des boulets pour le service de l'É-
tat. Cette attitude dans laquelle il sut se tenir
sans rien perdre de sa dignité dans ses démon-
strations exagérées, lui fit passer les mauvais
jours sans trop de périls. Il trouva du reste,
notamment à Villars, une population sympa-
thique et bien disposée et il en garda un bon sou-
venir toute sa vie. Le château de Puyguilhem en
fut quitte pour le sacrifice de quelques girou-
ettes à fleurs de lys; mais une perte fâcheuse
est celle de quelques belles sculptures qui or-
naient le haut de la porte d'entrée de la tour
octogone.

Événements militaires. Une compagnie d'infan-
terie recrutée à Villars et à Condat fit partie
de l'armée qui prit La Rochelle le 2 novembre
1628 après un siège de 16 mois. Elle était com-
mandée par Henry de Samarthon, seigneur de
Puyguilhem et de Condat, régiment du comte
de Ribérac. Au retour de la campagne, l'arme-
ment de cette compagnie fut remis dans le cabi-
net d'armes du château de Puyguilhem où il
fut pillé en 1653 pendant l'occupation du
marquis de Sauvebœuf (Procès-verbal du 10 août
1654 par Jean Charon, conseiller-garde-secrètaire au
siège présidial de Périgueux n.º 6 p. 3.)
Hommes célèbres. A Puyguilhem naquit vers la fin
du XII^e siècle Aymery de Puyguilhem le trouba-
dour. Il chantait mal; il a laissé cependant
quelques chansons assez bien notamment celle
qui a pour objet la mort du comte de Provence
dont la fille avait épousé Charles d'Anjou,
frère de S^t Louis. Aymery, qui avait embrassé
l'hérésie des Albigeois mourut en Lombardie dans
un âge avancé.

La famille Chapt de Rastignac est établie à
Puyguilhem par des alliances (dès 1624 au moins)
Jeanne Chapt de Rastignac veuve de Samartho-
nie) a eu une branche dite de Puyguilhem dès
1689, qui est restée la seule par l'extinction suc-
cessive de toutes les autres. Cette branche a pro-
duit des hommes remarquables: M^o Pierre-Jean
Chapt de Rastignac né à Puyguilhem le 16 jan-
vier 1716, fut en 1729 grand-vicaire de son cou-
sin Louis-Jacques Chapt de Rastignac, cardi-
nal et archevêque de Tours, lequel était de la
branche de Rastignac. En 1740 il fut agent gé-
néral du clergé de France; il obtint en 1744
l'abbaye de Beauport au diocèse de Saint-Brieuc;
et en 1746, celle de Barbanne, au diocèse de Sens.

2^e Jacques-Gabriel Chapt de Rastignac, né en 1736, fut maréchal des Camps et armées du Roi, mort à Puyguilhem le 13 septembre 1791, enterré dans la Chapelle de sainte Radegonde, à Villars.

3^e Pierre Chapt de Rastignac, (marquis de) fils aîné du précédent (père de Madame la duchesse de Saroche-foucault-Si-aucourt, seule héritière du nom et de la famille) fut chambellan de l'Empire, pair de France.

4^e Charles-Parfait Chapt de Rastignac, frère du précédent, maréchal de camp, commandeur de la légion d'honneur, décoré des ordres militaires de la plupart des puissances européennes, fut jusqu'en 1830 gentilhomme de la chambre du Roi; il est mort à Paris le 6 février 1858. Il était membre du conseil municipal de Villars.

Bienfaiteur de la paroisse. Monsieur le Comte Armand Chapt de Rastignac décéda à Paris en 1844 et enterré à Villars dans la chapelle de sainte Radegonde, a légué à la commune de Villars une rente perpétuelle de neuf cents francs dont la destination est d'aider à l'entretien d'un asile où les enfants de l'un et l'autre sexe seraient surveillés et recevraient un commencement d'instruction. Cet établissement que devrait fonder la commune, serait dirigé par deux sœurs de saint Vincent de Paul qui en outre visiteraient les malades. — on doit savoir gré au défunt de ses bonnes intentions, mais l'établissement par lui conçu et dont plusieurs conditions sont inacceptables réposerait peu aux sacrifices que la commune devrait s'imposer pour prendre possession du legs. Bien que le conseil municipal l'ait accepté, la question se représentera quand il faudra voter les fonds pour l'établissement. On conserve l'espoir que les héritiers du comte Armand consentiront à quelques modifications de détail, qui tout en conservant la destination pieuse et charitable de l'établissement projeté par leur oncle, permettront de retirer du legs et des sacrifices que la commune devrait s'imposer dans le même objet, une plus grande utilité.

Le 23 mai 1797 Monseigneur Louis-Jacques Chapt de Rastignac, archevêque de Tours, abbé-cardinal de la Sainte-Trinité de Vendôme (qui n'était pas de la branche de Puyguilhem) est venu à Villars tenir sur les fonts baptismaux une demoiselle de Rastignac (Registres paroissiaux).

Le 23 janvier 1775 Monseigneur Emmanuel-Cur-solles de Flammarens, évêque de Périgueux, vint à Villars donner lui-même la bénédiction nuptiale au marquis de Touchimbert et à une demoiselle Chapt de Rastignac (Jeanne-Charlotte).

La peur. Un vieillard à qui l'on demandait son âge répondait qu'il avait dix ans l'année de la peur. La peur eut lieu un jour de mercredi vers la fin de juillet 1789. Le même jour et à peu près à la même heure, le bruit se répandit partout que les Anglais arrivaient et mettaient tout à feu et à sang. A Villars, on prétendait qu'ils venaient par Mareuil et qu'ils étaient déjà à Bagatelle; quelques uns soutenaient qu'ils étaient à Quinsac, d'autres à Champagnac, tandis que dans ces endroits on les croyait à Villars. D'un autre côté deux commis de la gabelle, connus dans l'endroit, arrivaient tout effrayés disant que les Anglais étaient à Riviers et à St-Jean de Côle où ils massacraient tout. Partout on sonnait le tocsin, l'épouvante était générale, on ignore d'où partait le signal et quel était le but de ce tumulte. Sans doute quelque parti au début de la Révolution voulait agiter la population des campagnes pour savoir, par cette expérience quel parti on pourrait en tirer et dans les événements qui se préparaient. Partout on accourut au chef-lieu de la paroisse et on s'arma pour se défendre. Ici les gens se rendent de tous les villages armés de fusils, de faux, de fourches de fer; on alla chercher deux fauconreaux à Puyguilhem, et tout se préparait à faire face à l'ennemi imaginaire qu'on s'attendait à chaque instant à voir paraître. La peur dura un jour et une nuit, mais l'inquiétude de la population mise en émoi ne se calma réellement qu'après quelques jours. Une vingtaine de cavaliers partirent la nuit de Villars pour aller recueillir des nouvelles à Nontron où ils arrivèrent à une heure fort avancée; l'alarme n'y était pas moins vive que dans les campagnes, la population en armes se gardait et l'on faillit faire feu sur les arrivants. — Le peuple ne songeait pas à l'invraisemblance d'une descente d'Anglais arrivant inopinément dans l'intérieur des terres, et quant aux personnes éclairées, elles prouvaient l'alarme tout comme le peuple. La Révolution commençait et on était dans l'attente de grands événements. Ceux qui ne croyaient pas à une descente d'Anglais comme le peuple, admettaient la possibilité de quelque bande formidable d'incendiaires qui, à la faveur des troubles qui commençaient, aurait pu se former et apparaître assez inopinément.

Époque révolutionnaire. Ses scènes révolutionnaires ne tardèrent pas à avoir leur contre-coup à Villars. Un des premiers effets de la Révolution fut l'incendie des papiers qu'on trouva

au château de Puyguilhem et qui tous suspects
d'être les titres de la rente féodale, furent
portés sur la place publique et brûlés; cet
incendie a fait disparaître là comme ail-
leurs, des pièces importantes à consulter pour
l'histoire de notre pays et dont on doit re-
gretter la perte. — L'église fut fermée et les vases
sacrés envoyés à l'administration centrale
du département dont ils allèrent à l'hôtel de
la monnaie. L'église enlevée au culte et tou-
te dévastée fut convertie en salpêtrière. Un
commissaire salpêtrier fut nommé pour
diriger les opérations de l'extraction du sal-
pêtre, ce fut feu M. Seyraud-Champagnac.
Ce poste était très recherché par ceux qui il
dépensait du service militaire qui com-
mençait à devenir un métier fort périlleux.
L'église fut garnie de futailles pour le lavage
des terres saturées de salpêtre et la chau-
dière où l'on faisait bouillir les eaux fut ins-
tallée dans la chapelle de la Parbinie aujour-
d'hui chapelle à la Vierge. En creusant la
niche où est la statue de Marie, il y a quel-
ques années on trouva le conduit en bri-
ques de la cheminée révolutionnaire: l'au-
tel, les balustrades, tous les bois de l'église ali-
mentèrent successivement le feu de la chau-
dière au salpêtre. On rapporte qu'un des
habitants employé comme ouvrier à l'ex-
traction du salpêtre s'écria en regardant
un grand christ en bois faisant face à la
chaire: « Que fait celui-là là-haut, il a l'air
de nous regarder, il faut l'ôter de là! »
Cela dit, il prend des cordes et les jetant au-
dessus de la tête du christ, il l'arrache et
le fait tomber à ses pieds, puis malgré la
désapprobation des ouvriers qui travail-
laient avec lui, il promène encore avec ironie
dans l'intérieur de l'église cette sainte image
du sauveur crucifié. Le lendemain matin
cet homme ne paraissant pas au chantier,
on en apprit bientôt la cause. Dieu outragé
n'avait pas laissé plus longtemps le sacrilège
impuni, on trouva cet homme mort dans son
lit. — L'église servit aux réunions de la décade.
Déjà convertie en salpêtrière et toute dévastée
elle avait conservé sa chaire, et c'est là que mon-
trait le citoyen Dubarry, secrétaire de la com-
mune, un des lettrés d'alors qui, outre la
communication des actes du Gouvernement,
se chargeait de débiter des harangues d'usage
du jour. Bientôt à bout de éloquence il fi-
nit par borner son rôle d'orateur à une lecture
du Contrat Social, Mais les théories du citoyen
de Genève, peu à la portée de l'auditoire, inté-
ressaient médiocrement, et bientôt on éclata

en murmures contre l'orateur et contre son livre. un orage se formait. Un jour correspondant à un dimanche l'attitude de la population devint menaçante. Elle enfonça la porte de l'église, saccagea les lessiviers au salpêtre, et ayant brisé la porte du clocher, elle sonna, les cloches à toute volée le reste de la journée, ce qui fit accourir de toutes parts des gens qui augmentèrent le tumulte en prenant part à cette démonstration religieuse.

Le triomphe de ce qu'on appelait la réaction ne fut pas de longue durée; un message avait été secrètement transmis à Nontron et vers minuit Villars fut envahi par une troupe de la garde nationale de Nontron et la gendarmerie; il y eut 32 arrestations; à l'ère tête des captifs figurait le citoyen Barbey-Maxiéras (le père de M^{re} Maxiéras mort en 1833) intendant militaire. Roger, procureur de la commune, avait en cette qualité coopéré à la désignation des insurgés; quand ils eurent après un ou deux mois de prison, été relâchés s... l'un d'eux secrètement poussé par Maxiéras, se présenta au club, accusa hautement le citoyen Roger de faire du zèle révolutionnaire pour dissimuler qu'il était lui-même un franc aristocrate. Il lui demanda compte d'un frère qu'il soutint être émigré et dont Roger ne pouvait justifier. Tout ce bruit recueilli par les ennemis de ce dernier aboutit à une déclaration d'émigration, confiscation des biens appartenant au frère absent et qui furent recherchés et vendus comme propriété nationale. C'est de là que provient une indemnité de huit mille francs que la famille Roger reçut sur le milliard des émigrés en 1825.

(A reporter aux articles précédents):

Presbytère de Villars: 15 février 1831. Ordonnance qui autorise la commune à acquérir de M^{re} Cherauchau-Satour moyennant 6.000^{fr} une maison pour y établir le presbytère. (Archiv. de la Dord. série O.)

Q. On lit aux archives de la Dordogne série Q 367 n^o 4, un inventaire très intéressant relatif aux biens de l'abbaye de Boschaud.

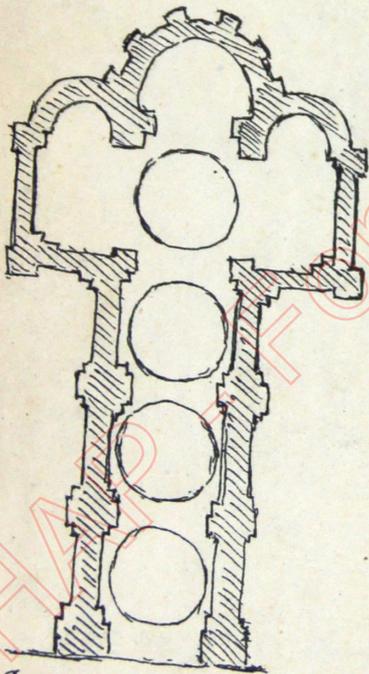
(Archiv. de la Dord. régim. parois. Villars) (fin). 1^{er} mars 1741. Bapt... Parrain Philibert du Chassaigne St de Nanteuil. - Mariage d'Anne du Chassaigne 21 févr. 1747. Mariage de Jean Noël sieur de Satour du présent bourg avec Thérèse Roussille d^{lle} de Beylou, de la paroisse de Souffrignac.

9 août 1747 Bapt. de Jacques François Chapt de Rastignac fils n. et l. de Haut et Puiss. seigneur Perre Louis Chapt de Rastignac che^r seig^r C^{te} de Puyguilhen, Villards, Milhat, Firbeis, Monchapriz, La Glodrie etc et de Haute et puis. dame Suzanne Anne Dubau, comtesse de Puyguilhen, habitants de leur château de Puyguilhen, p^{te} paroisse... Fergeat curé.

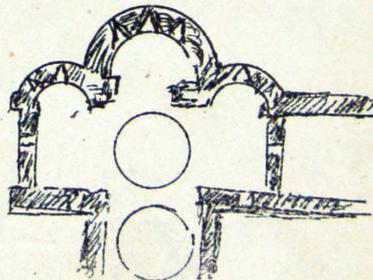
1 Journal de voyage de Dom Boyer p. 306.) 5 mai 1713.
« Je fus dîner à Boschaud où Dom Le Brein me reçut parfaitement bien... Je trouvai fort peu de livres, l'abbaye ayant été pillée par les huguenots et par les commanditaires. L'église était belle, les voûtes étaient en façon de culotte... les 3 autels sont d'une grande propreté... Je partis après avoir dit la messe au grand autel, où l'on voit le corps d'un saint martyr dont on ne dit pas le nom. »



Château de Puységur, C^{te} de Villars (Dordogne)



Eglise de Boschaud.
C^{te} de Villars.



Boschaud.

Villars. Une liasse de 5 cahiers. Registres des baptêmes, maria-
ges et décès de l'église paroissiale de St Martial de Villars.
1693. 1739. - Baptêmes de: Louis fils d'Etienne Boscoveau
et de Françoise Brudieu; parrain Louis Seyraud sieur de Ro-
manet et marraine Marie de Roguart dative de Puyguilhem, 1693.
Marguerite fille de Jean Combaud sieur de Savergnès et de Cathé-
rine Bogillot du village de Savergnès; parrain Mathurin Noël
conseiller du roi, commissaire de Thiviers, et marraine Mar-
guerite Malet femme de M. de Saborie, lieutenant de carabiniers
1701. - Sébastien fils de Jean Desthomas sieur de Savergnès, lieu-
tenant de la présente juridiction, et de Jeanne Fayolle de-
moiselle; parrain Sébastien Duffrais sieur de Vauzelouse ju-
ge de la juridiction de la Roelandie, habitant le village de
Caneau, et marraine Marthe Fayolle. 1701. - Louis fils n. et l.
de Jean Seyraud sieur de Sasforaix et de Jeanne Dauphine Du-
barry, du présent bourg. 1708. - Guillaume fils leg. de M. Guil-
laume Merinet, bourgeois de Villars et de celle Chaperon, 1708.
Mathurin fils n. et l. de Jean Combaud sieur de Savergnès, bour-
geois et officier de la Marechaussée de Périgourx et de celle
sine Bulhot, 1709. - François vicaire fils n. et l. de Louis vicaire
Jean de Sapronnie sieur de la Mothe avocat en Parlement et
juge de la juridiction de Puyguilhem et de celle Bertrand, Four-
nier, du village de la Barbinié. 1710. - Martin fils n. et l. de M.
Jean Noël sieur de Vauverdun, juge royal des ville et prévô-
té de Thiviers et de celle Sabat, Barry, 1710. - Louis fils de
messire Jacques François Chapt de Rastignac, chevalier sei-
gneur de Razon, marquis de Puyguilhem, Milliac et autres
places et de dame Françoise Chapt de Rastignac marquis de Puy-
guilhem, 1715. - Pierre-Louis Chapt de Rastignac, fils des mêmes
1716. - Jean fils leg. de Bertrand Chevanehaud sieur de Sei-
toux et de celle Claire Combaud, du village de Savergnès. 1723.
François Chevanehaud, fils des mêmes, et qui a été porte par-
rain François Duchassaing, sieur de Rendire, capitaine aide-
major au régiment du Turenne cavalerie, chevalier de l'or-
dre militaire de St Louis et pour marraine Catherine de Malet
demoiselle de Saborie. 1726. - Messire Jean Armand fils leg. de
haut et puissant seigneur messire Pierre-Louis Chapt de Ras-
tignac, chevalier seigneur comte de Puyguilhem, Villars Mel-
nac, l'Encoutade de Chanyagnac et autres places, et haute
et puissante (dame) Suzanne Anne Dulac Comtesse de Puy-
guilhem, 1735. - Soluse Jacqueline Sibylle, Marie Chapt de Rasti-
gnac, fille des mêmes, et de celle pour parrain Mgr Cultus-
sime et vevendissim. Louis Jacques Chapt de Rastignac, of-
ficié et pour marraine haute et puissante dame Sibylle Mi-
grac, marquise de la Côte. 1737. - Louis Chapt de Rasti-
gnac, fils des mêmes. 1738. - M. Pierre, fille leg. de Pierre
Combaud sieur de la Croze et de Marie Marsillaud, du villa-
ge de Savergnès. 1739. - Mariages de: François Chapt de Rasti-
gnac seigneur de Puyguilhem avec dame Marie de Roguart,
veuve de messire Armand de La Marthonie seigneur de Puy-
guilhem, 1693. - Jacques de Curmon, de la paroisse de St Ma-
rie de Frugès avec Claire Combaud, de cette paroisse. 1703.
M. Pierre Desforts, praticien de la paroisse de St Pierre de Côte
avec Catherine Prevost, d'elle de Talot, 1708. - M. Jean de Sapron-
nie sieur de la Mothe, avocat en Parlement, juge des terre
et Chatellenie de Puyguilhem, de la paroisse de St Pardoux la
Rivière, avec celle Bertrand de Fournier, veuve de Pierre
Prevost de la Barbinié. 1709. - M. Jean Duverdier Mécanothicaire
du bourg de Cognac, avec Anne Morinet, d'elle de Gailharde,
du présent bourg. 1710. - Martin Dubreuil sieur du Breuil, du
bourg de St Joly avec Marie Jeanne de Carmont, du village de
Savergnès. 1716. - Pierre Luquet sieur de Granges du bourg de
Chadenet, avec Françoise Duchassaing demoiselle de Cognac.
1739. - Sepultures de: Françoise de Sapronnie, âgée de 80 ans,
dans la Chapelle de St Radegonde. 1709. - Pierre Desthomas,
sieur de Chabaneau, dans l'église. 1710. - Messire Pierre Chaba-
naud, prêtre, âgé d'environ 30 ans, dans le sanctuaire de
l'église. 1733. - Jean Duchassaing dans l'église, lequel a été trou-
vé mort sur le chemin allant du bourg de Villars au village
de Savergnès, au lieu appelé du Puy du Buis. Cette mort a été
causée par un coup de foudre à son retour du rapt de mai-
son de Chabaneau, dans l'église. 1737.

Une liasse de 2 cahiers. Registres des baptêmes, mar. et
mariages de la paroisse de St Martial de Villars. 1740. 1759.
Baptêmes de: François fils de Mathieu Archaucou et de
Jeanne Madeleine Chapt de Rastignac, fils leg. du pré-
sents. 1740. - Marie fille n. et l. de Pierre Prevost sieur de la
Roche et de celle Marie Pandigne. 1740. - Pierre-Louis Chapt
de Rastignac, fils des précédents et père pour parrain haut
et puissant seigneur Pierre-Louis Chapt de Rastignac, agné
général du clergé de France et vicaire général de Paris et pour
marraine haute et puiss. dame Marie Madeleine de Cognac.

Le Colonel marquis d'Allemant. 1742. Jacques Gabriel de
Chapt de Rastignac fils des précédents. 1742. Mathieu fils
de Jean Noël sieur de Satour et de Thérèse Roussille
deu de Satour, habitants du bourg. 1748. Pierre fils leg. de
sieur François Delage Juge de la présidiale juridiction et de
delle Anne Pouten du bourg. 1752. Mariages de: Jean Ar-
bonneau sieur de Sabrouse avec delle Françoise Mathieu
1747. - Jean Noël sieur de Satour, du présent bourg, avec
Thérèse Roussille, demoiselle de Beytout, de la paroisie de
suffragane. 1747. - M. François Dubreuil, notaire royal,
du village de Guron, paroisie de St. Front la Rivière,
avec delle Anne Duchassaing du présent bourg. 1747.
François Rey, clerc, du lieu de Roynerie paroisie de St. Pierre de
Cote, avec Jeanne Deschomas de la présente paroisie. 1749.
Jean Rougier bourgeois de la paroisie de St. Pierre de Cote, avec
delle Marguerite de la Rue du village de la Peyzie. 1749. avec
Jean Dubut, sieur de Goursoillus du bourg de St. Martin, avec
delle Marie Boussarie du village du Cluzaud. 1749. avec
l'aimée Barby sieur de Sambrege, du village de la Barbinie, avec
Anne de Sapierre, du village de la Barde. 1751. - Jean Bonthou
sieur des Courrières, Chirurgien juré de la ville et des vil-
lages de Brantôme, avec delle Claire Combaud du village
de la Vergne. 1757. - Sépultures de: messire Jean Ringuet,
prêtre vicaire de la paroisie agé d'environ 30 ans, dans
l'église. 1740. - Jeanne Du buisson agée de 10 jours, dans
le cimetière de Boschaud. 1740. - Jean Delage, procureur
d'office de la juridiction de Puyguilhen, agé de 16 ans, dans
l'église. 1742. - messire Jean Armand Chapt, de Rastignac
marquis de Puyguilhen agé d'environ 8 ans dans l'église
sous le banc de la maison de Puyguilhen. 1742. - Messire Pierre
Mathieu sieur de la Combe, ancien curé de Villars, dans le
chœur de l'église. 1748. - Guillaume Garen, notaire et procureur
de la juridiction de Puyguilhen, agé de 50 ans. 1753. -
21me frasse de 2 cahiers. Régistres des baptêmes, mariages
et mortuaires de la paroisie de St. Martial de Villars. 1760. 1769.
Baptêmes de: Anne fille leg. de Jean Prevost sieur de Repai-
re garde du Corps du roi et de Jeanne Grandecoin, delle du Re-
paire, habitant le village noble de la Barbinie. 1761. - Etien-
ne fils leg. de Louis Leyraud sieur du Claud, ancien officier
d'infanterie et de Jeanne Chevanchaud, delle du Claud, du pré-
sent bourg. 1761. Jeanne fille leg. de Jean Faure, argillou-
sieur et d'Antoinette Dubessé du village de la Garboinie. 1763.
Mariages de: François Delage, marchand de la ville de Thi-
viers, avec Marguerite Genger. 1760. - Jean Morinot sieur de
la Franclose du bourg de St. Jean de Cote, avec delle Jeanne Com-
baud du village de Lavergne. 1764. - François Dubordet, sieur
de la Vallade, de la paroisie de Meulec, avec delle Marie Mo-
reau, du village de Lavergne. 1766. - sieur Pierre de Saprouse,
M. en chirurgie, du bourg de Saint Sauid, avec delle Thérèse
Combaud, du village de la Vergne. 1766. - François Debete-
sieur de Frugis, avec Thérèse Combaud delle du Cluzaud, de la
présente paroisie. 1767. - Philippe Duraneau sieur du Claud,
M. chirurgien du bourg de Quinsac avec delle Thérèse Lu-
quet majeure du présent bourg. 1768. - Très haut et très puissant
seigneur M. Armand François Prevost, Jarzac marquis de Pou-
chimbart, Colombar et autres places, ancien capitaine de Cavalerie
de la ville de Poitiers, paroisie de St. Jean, avec tres haut et
tres puissant demoiselle, Melle Jeanne Charlotte Chapt de Ras-
tignac, habitant l'abbaye royale de Siguerie N.D. de Siguerie. 1765.
François Dubarry sieur Despaulières, du bourg de Quinsac
avec Françoise Boussarie, du village de Saschideau. 1775. - Pierre
Dogneton sieur du Barry, agé de 72 ans, comte de Rastignac, avec
delle Marie Siforet. 1774. - sieur Isaac Besson habitant la vil-
le de Nontron, avec delle Marie Jolivet, du présent bourg. 1777.
Jean Jean Thunier de Puychambeaud notaire royal du village
de Vallade paroisie de Condac, avec Marguerite Delage, du pré-
sent bourg. 1779. - Sépultures de Jérôme Vallade sieur du Claud
agé d'environ 98 ans, dans la chapelle de St. Radegonde. 1772.
M. et puissant seigneur Pierre Louis Chapt de Rastignac
Chevalier seigneur comte de Puyguilhen, marquis de Ras-
tignac, baron de Lurech, premier baron du quercy, seigneur
de Clermont Pessois, Combe Bonnet, Firbeix et autres lieux,
agé d'environ 57 ans, dans l'église de la paroisie et tombure
de ses ancêtres. 1766. - Jean Desportes notaire et greffier de
la présente juridiction, agé de 72 ans. 1767. - Delle Anne Du-
chassaing agée d'environ 63 ans, dans le cimetière des
pauvres. 1767. - Marguerite de Saprouse delle de Pressillac,
agée d'environ 57 ans, épouse de Pierre Leyraud sieur de
l'abbaye, consult. et bourgeois de Périgord, dans l'église de
l'abbaye de la famille. 1768. - Messire Vincent Vedrene,
sieur Farget, prêtre curé de la paroisie, originaire de Jeune
Mareuil agé d'environ 58 ans, dans le sanctuaire de l'é-
glise. 1768. - Etie Duchassaing, ancien garde du roi, agé
d'environ 9 juillet 1891. H. Brugière t. 30.

d'environ 66 ans, dans le cimetière. 1779. Dlle
Marie Blanchardière de Laheyronnière, décédée
dans la maison presbytérale, âgée d'environ
75 ans et inhumée dans le cimetière. 1779.
① Une liasse de 11 cahiers. Registres des bap-
têmes, mariages et mortuaires de la paroisse de
St Martial de Villars. 1780. 1792. Baptêmes
de Joseph fils lég. de Jean-Parthélimy Bequet
natif de la ville de Paris, marchand droguiste et de
Marie-Jeanne Valencet, son épouse, natif de la
ville d'Espernay en Champagne. 1782. - Léonard
Philippe fils lég. de François Liguët de Manzat
greffier en chef de la juridiction de Puyguillon
et de Marie-Françoise Chillaud du présent bourg. 1783.
Pierre, fils lég. de François Leyraud sieur de Roujanet-
bourgeois et de Marie Dogneton, du village de la
Vergne. 1785. - Mariages de: Jean Richard sieur
de la Jorie, bourgeois de la ville de Briantaine,
avec Françoise Arbonneau, du bourg de St Martial
du Grand Villars. 1780. - Nicolas Roges, sieur de
la Jarle, avec Marie Roger. 1782. - sieur Jean
Bourgoing du bourg de St Julien avec Pétronille
Besse, du village des Brandes présente paroisse
1783. - Jean Boursarie, clerc de la paroisse du
Petit Jumilhac avec Jeanne Chevalier du village
de Puyfayard présente paroisse. 1783. - Jean Fauri-
chon, écuyer garde du corps du roi, avec Su-
zanne Prévot du noble village de la Barbiz-
nie. 1784. - François Beylot sieur de la Feuil-
lade, du lieu du Breuil, paroisse d'Esxerdt,
avec dlle Jeanne Darthomas de la présente
paroisse. 1785. - Etienne Cherchouty bourgeois
de St Pierre de Cole, avec dlle Madeleine Mo-
reau du village de Seyvergne. 1785. - sieur Géo-
nard Barailler, ancien chirurgien major des
armées navales de S. M. de la ville de Thiviers,
avec dlle Marguerite Dilage du présent bourg
1789. - Jean Andrieux sieur du Chadeuil
bourgeois et né en chirurgie du bourg de
Milhac de Nontron avec dlle Dauphine
Leyraud du Claud du présent bourg. 1789.
M. Pierre Las Escuras de La Magne, du bourg
de St Martin de Freyssengeas avec dlle
Marie-Françoise Chillaud, veuve de M. Fran-
çois Liguët de Manzat du présent bourg. 1790.
Sépultures de: François Sicaire Prévot sieur
de la Barbinié, bourgeois du village noble de
la Barbinié. 1781. - Messire Joseph de Vapuy-
tron de France prieur-cure de la présente
paroisse, âgé d'environ 60 ans. 1786. Dlle
Anne Poyten dans la chapelle de sainte
Radegonde. 1787. - Anne Moreau dlle Che-
valier dans la chapelle de St Radegonde
1788. - Dame Rosalie Angélique d'Hautefort
de Rastignac, maréchal des camps et armées de
France, décédée au château de Vaugoubert et
inhumée dans la chapelle de St Radegonde
près le cimetière. 1791. - M. Jacques Gabriel
Chapt de Rastignac dans la chapelle de
St Radegonde. 1791. - Pierre Leyraud sieur de
St Pressillac âgé de 83 ans dans la chapelle de
St Radegonde. 1791. fin.